

Numéro

008

06/05/2024

4500 ex.

l'écho
de L'Île d'Yeu

GRATUIT

MAGAZINE D'INFORMATION
LOCALE SUR L'ÎLE D'YEU

L'Écho de L'Île d'Yeu • Tél. 06 38 31 09 65 • Mail : echo.yeu@orange.fr

ACTUALITÉS • INFORMATIONS PRATIQUES • ANIMATIONS • PETITES ANNONCES • PUBLICITÉ

Tempête Nelson : L'Île d'Yeu frappée par un phénomène météo dévastateur



Dans la nuit du 27 au 28 mars derniers, la France était balayée par la tempête Nelson. Sur L'Île d'Yeu, cet événement a été marqué par un phénomène de vents violents qui a traversé l'île, faisant sur son passage de nombreux dégâts... Lire la suite : page 6.



Un site archéologique mis au jour par l'érosion dunaire

En février dernier, au hasard d'une balade, un promeneur a découvert un vestige funéraire qui pourrait dater du Néolithique ou de l'Âge du Bronze (en cours d'étude). Une opération archéologique a été réalisée du 15 au 19 avril...

Lire la suite : page 14



YEU NOTAIRES & PATRIMOINE
Notaires à l'île d'Yeu

SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE
Maître Marc RIEU - NOTAIRE
(Etude fondée en 1653)
3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU
02 51 58 35 41
Site : www.rieu-ile-yeu.notaires.fr
Mail : marc.rieu@notaires.fr

EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA

EXPERTISE SUR DEMANDE

notexpert
Le réseau d'experts immobiliers du notariat

TEGOVA
The European Group of Valuers' Associations

Charmante maison en pierre, comprenant une entrée, une cuisine semi-ouverte sur une pièce de vie avec poêle à granulés, une salle d'eau-WC. Un bureau et une chambre sont accessibles par l'extérieur.

Dans le jardin clos de murs, un puits et un abri de jardin. Le tout sur une parcelle de 149 m² constructible à 90%. Classe énergie : F.

Prix HNI : 361 800,00 € dont 3,37 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 350 000,00 €

Réf : D113

SAINT SAUVEUR

Maison d'habitation comprenant une entrée, une salle à manger avec poêle à bois, une cuisine, une chambre, une salle d'eau, WC. A l'étage, une grande chambre de 24 m². A l'extérieur, une dépendance avec pièce de vie-cuisine et une chambre, une remise et une cour.

Classe énergie : G.

Prix HNI : 413 300,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 400 000,00 €

Réf : G140

KER CHALON

SORTIE PORT-JOINVILLE

Maison récente composée d'une pièce de vie de 65 m² avec une cheminée à insert et cuisine américaine, trois chambres dont une suite parentale avec salle d'eau et WC, salle d'eau, WC. A l'extérieur : une dépendance de 15 m² aménageable en chambre et un patio de 17 m². Le tout sur une parcelle arborée de 1355 m² constructible. Classe énergie : C.

Prix HNI : 1 185 800,00 € dont 3,10 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 1 150 000,00 €

Réf : R103



FRONT DE PORT

Appartement vue exceptionnelle, composé d'une grande pièce de vie avec cuisine ouverte de plus de 50 m², deux chambres avec placard, une salle d'eau, WC et une terrasse de 15 m². Ce bien fait partie d'une copropriété de 4 lots.

Classe énergie : D.

Prix HNI : 531 820,00 € dont 3,26 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 515 000,00 €

Réf : C185



CADOUÈRE

Maison d'habitation composée d'une salle à manger, salon, cuisine, deux chambres, douche et WC. Le tout sur une parcelle de 161 m². Classe énergie : non requis.

Prix HNI : 392 770,00 € dont 3,36 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 380 000,00 €

Réf : B216



Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 % (TVA au taux de 20%)



Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

Service négociation immobilière
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Fax : 02 51 58 41 27 - rieu-ile-yeu.notaires.fr

immo

Interactif

VENTE en Immo-Interactif - Réf VI_L112

SECTEUR PORT-JOINVILLE - AU CŒUR DU PORT

COEUR DU PORT - Maison d'habitation composée d'un salon / salle à manger avec cheminée ouverte, cuisine, deux chambres dont une avec salle d'eau, salle d'eau avec WC, WC avec lave-mains. A l'étage, une mezzanine espace de couchage, WC avec lavabo. A l'extérieur, un garage de 36 m² avec un puits et une cour exposée sud. Le tout sur une parcelle de 225 m². DPE : C

1^{ère} offre possible : 510 000 €

Pas des offres : 5 000 €

Honoraires à la charge du vendeur

Réception des offres :

DU SAMEDI 11 MAI 2024 A 12H00 AU DIMANCHE 12 MAI 2024 A 12H00

Adresse du bien : 16 rue de la Chartreuse

Visite des lieux sur demande



SALLE DES VENTES EN LIGNE SUR : www.immobilier.notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Fax : 02 51 58 41 27 - rieu-ile-yeu.notaires.fr

immo

Interactif

VENTE en Immo-Interactif - Réf VI_G145

SECTEUR PORT-JOINVILLE - AU CŒUR DU PORT

Maison ancienne de charme, aux beaux volumes composés, au RDC, d'une jolie pièce de vie avec cheminée et cuisine ouverte, salon - bibliothèque avec cheminée, trois chambres, un bureau, une salle de bains avec douche, deux WC. A l'étage, une suite parentale avec salle d'eau - WC et un bureau dressing. A l'extérieur, une agréable cour pavée avec son puits, une dépendance de quatre chambres d'été, à rénover et un garage à vélo en pierre. Le tout sur une parcelle de 275 m². DPE : G.

1^{ère} offre possible : 800 000 €

Pas des offres : 7 000 €

Honoraires à la charge du vendeur

Réception des offres :

DU LUNDI 3 JUIN 2024 A 12H00 AU MARDI 4 JUIN 2024 A 12H00

Adresse du bien : 23 rue Gabriel Guist'Hau

Visite des lieux sur demande



SALLE DES VENTES EN LIGNE SUR : www.immobilier.notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

Demeures LITTORAL

www.demeuresdulittoral.com

- VILLAS BORD DE MER
 - PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
 - PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
 - PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION
- BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

Agence spécialisée dans les belles demeures, les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites remarquables, maintenant présente sur L'île d'Yeu avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**

15 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 3 dernières sur L'île d'Yeu



Unique sur l'île - En plein coeur de Port-Joinville

A 2 rues des terrasses et de l'animation mais au calme, découvrez ce magnifique ensemble immobilier reprenant le charme des villages typiques islais. Disposées autour de la maison principale de 5 pièces, sur 170 m², avec une magnifique cuisine, une belle véranda et un garage, les quatre autres villas ont toutes leurs jardins privatifs fleuris. Beaux matériaux et belles prestations composent cet ensemble harmonieux qui peut être utilisé en grande maison familiale, principale ou secondaire ou en hôtel ou en chambres d'hôtes. DPE E et B - Prix : nous consulter.



Opportunité rare - Propriété avec vue sur l'océan, face à la côte sauvage

Sur un immense terrain de 12 240 m², découvrez cette maison pleine de charme. La partie principale comprend un grand séjour avec cheminée, prolongé par une cuisine et un cellier, 2 chambres avec chacune une cheminée dont une avec mezzanine, une salle de douche et WC. Dans la dépendance, se trouve une très grande 3^{ème} chambre pouvant également être divisée en deux, 1 salle de douche et 1 WC. Un très grand garage attenant peut être transformé en pièce de vie, avec une magnifique vue sur la mer. Cette dépendance est surplombée d'un toit terrasse panoramique d'où il est possible d'admirer les couchers de soleil sur l'océan. DPE : G.

Prix : 1 600 000 € net vendeur et 48 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 648 000 € FAI.



Port-Joinville, au calme d'une impasse privée - A 2 minutes de la plage de Ker Chalon

Découvrez cette superbe maison récente de 122 m², sur un beau terrain constructible de 1 355 m², sans vis à vis. Vous serez séduits par son séjour spacieux de 65 m² avec une cuisine moderne ouverte. Côté nuit, profitez de trois grandes chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m² avec sa cuisine d'été donne sur la terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m² complète ce bel ensemble. DPE : C.

Prix : 1 150 000 € net vendeur et 36 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 186 000 € FAI.



Dans le village typique de Ker Bossy

Très beau potentiel avec cette grande maison de vacances 135 m² + 40 m² de garage. Très bien située de part sa position centrale dans l'île à 1,5 Kms de Port-Joinville, de Saint-Sauveur ou des plages, cette maison vous séduira par sa clarté, son grand nombre de couchages avec ses 3 chambres dont 2 avec mezzanine, ses aménagements écologiques, 2 poêles à bois et ses panneaux solaires, et son grand garage transformable de 40 m². Son jardin plein sud, récemment arboré, pourra être agrémenté par une belle terrasse. DPE : en cours.

Prix : 770 000 € net vendeur et 29 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 799 000 € FAI.



Dans le village typique de Ker Borny

Charmante maison de 5 pièces, comprenant un salon séjour avec une cheminée et une mezzanine, une cuisine indépendante, trois belles chambres, une salle de bains et une salle de douche, 2 WC. L'ensemble est en bon état, juste à poser les valises. Le séjour, en double exposition, donne sur 2 jardins avec terrasses à l'abri des regards car clos de murs. Bien au calme, vous profiterez de la tranquillité de cette petite rue tout en étant à 10 minutes à pied du port, de ses commerces et de ses animations. DPE : F.

Prix : 615 000 € net vendeur et 14 900 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 629 900 € FAI.



A saisir - fond de commerce

Fond de commerce en plein port, idéalement placé, permettant, sur 140 m² en deux niveaux, prolongés par une grande terrasse, d'exercer soit une activité commerciale de vêtements ou d'accessoires ou une activité de snacking, de glacier, de bar ou de pizzeria. L'espace commercial, sur 70 m², possède 2 cabines d'essayage et un accès handicapé. Au sous sol, se trouve un laboratoire de cuisine avec 2 passe-plats, un espace plonge, des réserves et WC. Nous contacter pour obtenir un dossier complet.

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET www.demeuresdulittoral.com

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**
iledyeu@demeuresdulittoral.com

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! Isabelle LEBRET

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !



SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Agence immobilière indépendante sur L'île d'Yeu

Contactez votre Agent Immobilier :

Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

LES BROCHES - Réf : 1083



Prix FAI : 1 648 000 €*
Surf. Hab. : 135 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 12 383 m²

Salon, cuisine, 2 chambres, buanderie, SDD et WC. Dépendance : 3^{ème} chambre, SDD, WC et garage.

Toiture terrasse vue mer. DPE : G

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 1 600 000 €

LA MEULE - Réf : 1054



Prix FAI : 1 080 000 €*
Surf. Hab. : 98 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1 600 m²

Salon avec cheminée, cuisine, 3 chambres, 3 SDD, 4 WC. Beau terrain paysagé avec 3 abris. Environnement très calme.

Emprise au sol de 90%. DPE : E

*dont 1.9% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 1 060 000 €

PORT-JOINVILLE - Réf : 1064



Prix FAI : 899 700 €*
Surf. Hab. : 140 m²
Nbre ch. : 4
Terrain : 480 m²

Salon, SAM, cuisine, 4 chambres, SDD, WC, buanderie et garage. Terrasse et jardin clos.

Emprise au sol de 100%.

DPE : E

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 873 500 €

SAINT SAUVEUR - Réf : 1074



Prix FAI : 587 100 €*
Surf. Hab. : 80 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 75 m²

Au RDC : Salon, cuisine, WC. A l'étage : 3 chambres, SDD et WC. Une courette extérieure. Entièrement rénové, juste à poser ses valises. DPE : E

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 570 000 €

PORT-JOINVILLE - Réf : 1082



Prix FAI : 530 450 €*
Surf. Hab. : 105 m²
Nbre ch. : 4
Terrain : 600 m²

Salon, cuisine, 4 chambres, SDB, SDD, 2 WC. Un garage et un atelier. Jardin dégagé à l'arrière sur une parcelle de + 600 m².

Emprise au sol de 70%. DPE : F

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 515 000 €

LA CROIX - Réf : 1086



Prix FAI : 751 900 €*
Surf. Hab. : 44 m²
Terrain : 1 000 m²

Situation exceptionnelle face à la plage des Vieilles, terrain constructible. Salon, cuisine, chambre, SDD et WC, garage attenant avec buanderie. Emprise au sol de 30%. DPE : Non soumis.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 730 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques : www.georisques.gouv.fr

Estimation de votre bien sur demande !
Vente immobilière - Vente aux enchères interactive



www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr

Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com

SARL SAINT SAUVEUR IMMOBILIER YEU - RCS 883170201 - CPI 8501 2020 000 045 235

MÉTÉOROLOGIE

Tempête Nelson : Yeu frappée par un phénomène météo dévastateur

Dans la nuit du 27 au 28 mars derniers, la France était balayée par la tempête Nelson. Sur L'île d'Yeu, cet événement a été marqué par la survenue d'un phénomène exceptionnel ; aux alentours de 20h, des vents particulièrement violents ont traversé l'île, sur un couloir d'une largeur moyenne d'environ 100 m, de la plage des Sabias aux Bossilles. Une personne a été blessée et les dégâts, pour certains très impressionnants, ont été nombreux : arbres déracinés voire arrachés, toitures détériorées, baies vitrées explosées, objets envolés, murs, ouvertures et volets impactés par des débris projetés...

Une soixantaine de propriétés ont été touchées.



Photo : Olivier Voisin



Une belle vague de solidarité (aide entre voisins, amis... intervention de professionnels, ouverture en soirée d'un distributeur de matériaux...) a permis aux sinistrés de faire face à l'urgence, dans la nuit même.

Etant donné la violence du phénomène subi, une cellule de soutien psychologique a très vite été mise en place par la Mairie pour accompagner les victimes.

Crédit photo : S. Borny et O. Voisin



Photo : Stéphanie Borny



Photo : Stéphanie Borny



Photo : Olivier Voisin

Sabias Immobilier

Transaction - Estimation
Location - Conseil

EXCLUSIVITÉ

Juste à poser ses valises

Au cœur de l'île, propriété jouxtant la zone naturelle (surf. utile 105 m²) :
Maison d'habitation : entrée, cuisine ouverte aménagée et équipée, SAM/salon, 2 CH, buanderie, SDE, WC ; Annexe : chambre ; Remise à vélos, terrasse et jardin autour.
Le tout sur environ 470 m². DPE : B.
Prix : 772 500 € (3% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 750 000 €. Réf 902

EXCLUSIVITÉ

Charme assuré

Au cœur de Port Joinville, au calme, propriété bâtie (surf. utile 164 m²) :
RDC : entrée, salon, cuisine/SAM, mezzanine ; Rez-de-jardin : 2 CH, cellier, buanderie, SDE, WC, couloir, pièce aménageable ; Annexe : 2 CH ; Jardin entouré de murs de pierre.
Le tout sur environ 280 m². DPE : G.
Prix : 1 024 850 € (3% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 995 000 €. Réf 841

EXCLUSIVITÉ

Cœur de village de La Meule

Charme pour cette maison ancienne (surf. hab. 70 m²) : salon/SAM, cuisine, CH en mezzanine, WC ; partie indépendante avec 2 CH avec chacune douche et WC ; garage et jardin. Le tout sur 1089 m². DPE : G.
Prix : 545 900 € (3% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 530 000 €. Réf 885

EXCLUSIVITÉ

A deux pas de la plage de Ker Châlon

Terrain constructible à 70% d'une superficie de 500 m². Tout à l'égout sur rue.
Prix : 207 000 € (3,5% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 200 000 €. Réf 890

EXCLUSIVITÉ

Belle parcelle bien exposée entre Ker Châlon et Saint Sauveur

Terrain constructible à 70% d'une superficie de 635 m². Assainissement autonome à prévoir.
Prix : 227 700 € (3,5% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 220 000 €. Réf 928

EXCLUSIVITÉ

Charme de l'ancien

Au cœur du village de la Meule, maison d'habitation (surf. hab. 123 m²) en pierre de pays : entrée, salon/SAM/cuisine, salon, 2 CH dont 1 à l'étage, SDE/WC, CH indépendante avec SDE/WC ; remise ; jardin calme et arboré, entouré de murs de pierre.
Le tout sur une parcelle de 303 m², constructible à 90 %. DPE : G.
Prix : 988 800 € (3% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 960 000 €. Réf 917

EXCLUSIVITÉ

A découvrir sans tarder

A RESTAURER, au cœur de Port Joinville, ensemble de deux maisons d'habitation :
1) Cuisine, SDE/WC, 3 espaces CH ;
2) Cuisine, salon, CH, SDE, WC ; 3) Cour.
Le tout sur 93 m². DPE : NS.
Prix : 329 600 € (3% TTC Hon. Inklus charge acq.). Prix Hors hon. : 320 000 €. Réf 927

Pour toute vente en exclusivité, les diagnostics techniques offerts.
Et la solution pour démeubler votre maison avec un service de nettoyage offert avant la vente définitive.

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

Laëtitia, Léa et Florence sont heureuses de vous accueillir à l'agence située au 11 rue Calypso

Tous nos biens vente/location sur le site : www.sabias-immo-yeu.fr

Tél. 02 51 59 09 05 / 06 12 16 68 95 - mail : sabiasimmobilier@gmail.com

SARL SABIAS IMMOBILIER - 11 rue Calypso 85350 L'ILE D'YEU - 809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON
Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097 - Absence de garantie financière - non perception de fonds

LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. 02 51 37 27 30

LES SABLES D'OLONNE
TÉL. 02 51 23 85 52

L'ILE-D'YEU
TÉL. 02 51 37 50 07

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

AMÉNAGEMENT
GÉOMÈTRE-EXPERT
TOPOGRAPHIE

www.geouest.fr

AGENCE DE L'ILE
7, rue Gabriel Guist'hau
85350 L'ILE D'YEU

immobilier@agencedelile.com
www.agencedelile.com

02.51.58.37.45

Vanessa FRADET
Béatrice CADOU

Ventes - Estimations - Conseils
06.87.41.68.89
06.60.55.91.46

BUREAU DE CONTRÔLE
Bureau d'étude Energétique et Thermique
Diagnostics immobiliers
Inspections périodiques

02 51 39 85 48
contact@imago-diag.com

IMAGO CONTRÔLE
CHALLANS • NOIRMOUTIER • LA ROCHE-SUR-YON

Oyapock **Transports maritimes**
Travaux • Remorquages

Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne
containers maritimes - containers frigo - bennes ouvertes - encombrants
véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...

Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total
Mail : fred.rivet@gmail.com **06 68 92 59 13**

PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO - LUNDI 10 JUIN 2024

Demande de publicité • Dépôt des petites annonces • Remise des informations associatives

JUSQU'AU 25 MAI

ENVIRONNEMENT

Un composteur partagé mis en place à Port-Joinville

Après le tri des emballages, on peut désormais apprendre les bonnes méthodes du tri organique, en le valorisant, à l'aide des permanences de bénévolat assurées tous les samedis matin, place Pierre-Turbé, à Port-Joinville.



Il y aurait, chaque année en France, 280 kg d'ordures résiduelles produites par habitant dont un tiers est composé de biodéchets, ce qui représente 82 kg en moyenne par habitant, soit 5 millions de tonnes de déchets. Des données équivalentes pour L'île d'Yeu, où 446 tonnes de déchets alimentaires sont traitées chaque année, dont 339 tonnes issues des ménages. Si ces déchets peuvent être utilisés à la production de biogaz sur le continent, sur l'île, l'apport de cette matière sert d'engrais organiques pour les espaces verts de la commune et les lieux privés des apportants.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire est issue d'un texte de loi, adopté en l'an 2000, qui oblige légalement les collectivités à mettre à disposition de la population une solution de tri à la source des biodéchets : « il s'agit de valoriser ces 30 % qui sont aujourd'hui incinérés ou enfouis », avait déclaré Muriel Bruschet, ingénieure à l'Agence nationale de la transition écologique, l'ADEME. Si encore trop peu de collectivités sont en capacité de fournir des solutions de compostage de biodéchets pour tous leurs habitants, un quart de la population valorise déjà ces déchets de manière volontaire, à l'image des Islais qui se sont lancés dans le compostage de manière individuelle depuis plusieurs années, tandis que d'autres habitants ont plutôt opté pour son cousin japonais, le « Bokashi ».

Pouvoir proposer une solution adéquate à tous les habitants, en réponse au droit européen, reste une évidence, surtout dans un cadre de vie insulaire (le montant du transfert des déchets incluant le rechargement au centre de transfert, du transport routier depuis le centre de transfert et du transport maritime vers le continent s'élève à 113 euros par tonne). Pour entrer en conformité avec cette loi (depuis le 1^{er} janvier 2024), la municipalité a donc engagé un effort de pédagogie en ce sens, depuis le 16 mars

dernier, en distribuant des composteurs et en ouvrant un point d'apport volontaire, au plus près des habitations : « il faut pouvoir cesser d'envoyer tous nos déchets sur le continent, il faut que ça change. C'était quelque chose prévu de longue date et la loi nous a boostés quant au délai de réalisation », précise Carole Charreau, maire de L'île d'Yeu.

Un composteur partagé a ainsi été installé place Pierre-Turbé, à proximité du cimetière du Port. Il a déjà enregistré l'inscription de 30 familles : « cela fait un an que l'on travaille sur l'implantation du projet. Il fallait que l'on trouve le lieu le plus commode en termes d'accès pour les résidents ne disposant pas d'espace extérieur au sein de leurs propriétés. Il était difficile de trouver de la place dans le port puisqu'il n'y a pas beaucoup de foncier communal. Il nous fallait aussi un lieu assez grand pour pouvoir y emmener du broyat. C'est vraiment intéressant d'un point de vue écologique de pouvoir bénéficier d'un équipement comme celui-là, car on peut ainsi valoriser nos déchets. Le compost que l'on produit, au pôle de la Gravaire, est déjà de bonne qualité et il va l'être d'autant plus. Les personnes qui apportent et qui souhaitent en bénéficier pourront en prendre, le reste ira pour les espaces verts de la commune. Selon la quantité, on pourra même peut-être en apporter à la ferme municipale », détaille Véronique Bouteau, responsable du service environnement de la mairie de L'île d'Yeu.

Les habitants qui n'ont pas d'espace pour installer un composteur chez eux peuvent y déposer leurs épluchures de légumes, fruits, coquilles d'œufs, filtres et mares de café, trognons, fanes, fleurs coupées, pain, thé avec ou sans sachet, durant les heures de permanence, de 10h à 11h30 chaque samedi : « les apports doivent être bien écrasés afin d'accélérer la décomposition et ainsi, éviter les nuisances olfactives. Avec de bonnes pratiques, après avoir appris les

bons gestes, et la vigilance citoyenne de tout un chacun, l'utilisation des bacs à compost va permettre la valorisation de 10 m³ de déchets », précise Adeline Gaborit, agent au service environnement de la mairie. Une fois le premier bac rempli, le contenu est « retourné », avant d'être disposé dans le bac de « maturation », pour en faire un compost de qualité. Au niveau de la manutention, les bénévoles peuvent compter sur le soutien des équipes municipales.

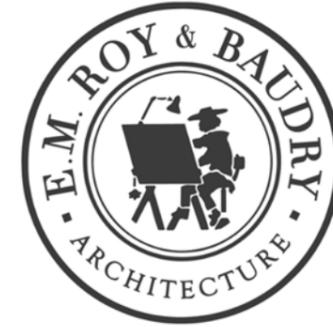
Financé à hauteur de 25 % par le syndicat mixte départemental de prévention et de gestion des déchets Trivalis, le composteur, d'un coût de 6 890,40 € HT, va permettre de valoriser les déchets organiques de 100 foyers : « cette opération a pour but de réduire de manière significative le volume des déchets organiques dans les ordures ménagères, et ainsi, diminuer la quantité de déchets envoyés sur le continent et le coût du traitement. À titre d'exemple, j'économise avec cette méthode un sac de 30 litres dans ma poubelle chaque semaine », explique Carole Charreau. Le coût des expéditions sur le continent, ainsi que le coût de traitement des déchets sont liés au poids, alors que les biodéchets sont composés d'approximativement « 90 % d'eau », comme le rappelle Isabelle Cadou, adjointe et déléguée à l'aménagement du territoire. Le coût moyen de gestion de ces biodéchets, qui représente tout de même 40 % des ordures ménagères envoyées sur le continent, s'élèverait donc à 275 700 €.

Isabelle Cadou a tenu à remercier les multiples partenaires qui ont rendu possible cette installation : « Damien Grasset, le président de Trivalis, Guillaume Poirier, responsable du compostage, Kevin Viguière, maître composteur, ainsi que l'entreprise Terra Compost »... mais aussi la quinzaine de résidents qui ont accepté de participer « activement » à ce projet, les élus et les agents « convaincus et militants » en charge de la bonne mise en œuvre du projet.

Cette nouvelle installation s'ajoute aux initiatives déjà existantes sur L'île d'Yeu visant à promouvoir une gestion responsable des déchets (vente de 2000 composteurs individuels). Site pilote, le bon développement de cette pratique pourra dans l'avenir concerner d'autres lieux sur l'île. Peut-être donc, le premier d'une longue série.

Pour tout renseignement, contactez le service environnement de la mairie de L'île d'Yeu au 02 51 59 49 59 ou par mail à : dechets@ile-yeu.fr

Auteur et crédit photo : Valentine Lanave



www.emroy-architecte.com
ROY 06 71 00 77 77 - BAUDRY 06 86 11 98 30

SOMOYA
ARCHITECTE - YEU

02 51 59 79 27
architecte@somoya.fr

SOMOYA SAS D'ARCHITECTURE

ALCEM TP

9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

**TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR
CONCASSAGE – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
DÉFRICHAGE – NETTOYAGE TERRAIN**

NOUVEAU
VIDANGE – CURAGE – DÉPANNAGE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT



L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

**Nous avons obtenu
la charte de qualité ANC
(assainissement non collectif)**



Bureau d'études
Maîtrise d'oeuvre



Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux

LBM Bureau d'études et Maîtrise d'oeuvre
Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu
Siège social : 1, rue de la Corderie - 85350 L'île d'Yeu
lbm.bureaudetudes@gmail.com - 07 72 27 33 89
Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A

SARL
R.G. CONSTRUCTION

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION

TOUS TRAVAUX PUBLICS

VRD (Voirie Réseaux Divers)
ASSAINISSEMENT AUTONOME
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
TERRASSEMENT
(Tranchées, Fosse, Piscine,
Puits, Passage...)
NETTOYAGE TERRAIN
DÉSSOUCHAGE
BRISE ROCHE HYDROLIQUE
DÉMOLITION
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS



ZA La Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19
rg.construction@orange.fr

PATRIMOINE

Restauration de la corne de brume : une ouverture attendue pour cet été

Construction emblématique dans le paysage de L'Île d'Yeu, témoin de l'histoire de la navigation, le bâtiment de la corne de brume est en cours de restauration, depuis cet hiver, à l'initiative de la mairie et du département de la Vendée qui en est propriétaire.

Un peu d'histoire

Le fort développement du trafic maritime enregistré à partir du 19^{ème} siècle s'accompagne, malgré le progrès continu des techniques et des outils de navigation, d'un nombre d'accidents et de drames croissant, liés en particulier à la mauvaise visibilité (la nuit, par temps de brume...) ou aux tempêtes.

En 1811, avec la constitution de la Commission des Phares, une politique de signalisation des côtes est lancée en France. Dans les années qui suivent, le premier réseau de phares qui signale les côtes de Vendée est établi par Louis-Joseph Plantier, ingénieur des Phares et Balises. En 1825, un programme général d'éclairage des côtes de France est adopté avec comme objectif de permettre à tout navire longeant les côtes de France de ne jamais quitter de vue un feu principal dont le signal caractéristique lui permet de connaître sa position.

L'Île d'Yeu n'échappe pas à cette augmentation du nombre de naufrages et les récifs rocheux de la Pointe du But en sont régulièrement la cause. Après plusieurs projets avortés, c'est finalement un drame, en 1827, le naufrage de la gabare de la Royale « L'Active », coûtant la vie à 80 hommes d'équipage, qui précipita la construction du Grand Phare. Ce phare fut donc édifié en 1829, sur le site de la Petite Foule, à quelques centaines de mètres en retrait de la Pointe du But. Mis en service en octobre 1830, il mesurait 33 mètres de hauteur et dominait de 50 mètres la haute mer. Il fut détruit en 1944 par les troupes d'occupation, à leur départ de L'Île d'Yeu, puis reconstruit sous sa forme actuelle en 1950. Haut de 41 m et aujourd'hui automatisé, il domine la mer haute de 56 m.

Malgré les progrès techniques et l'aménagement des côtes à la navigation, les navires restent soumis au danger, notamment lors de conditions météorologiques défavorables. La plupart des sinistres s'explique par des tempêtes ou par le manque de visibilité causé par la brume. Alors, à partir des années 1860, pour aider les navires en manque de visibilité et les avertir d'un danger, la mise en place de signaux sonores, qui s'impose comme une solution efficace, se généralise.



Ainsi, logiquement, à l'initiative du service des Ponts et Chaussées, la corne de brume de la pointe du But fut construite en 1895 pour signaler l'écueil des Chiens-Perrins.

Grâce à un cornet placé à l'avant du bâtiment, face à la mer, cette sirène émettait un son de trois secondes toutes les minutes (un mi grave à 326 hertz). Ce son était obtenu grâce à de l'air comprimé produit par deux puissants compresseurs installés dans la salle des machines du Grand-Phare. Un conduit souterrain en fer galvanisé de 1,85 km de long amenait cet air comprimé du phare jusqu'à deux réservoirs de 6 m³ placés dans ce bâtiment. De plus, une ligne électrique souterraine partant également du Grand-Phare permettait le déclenchement du mécanisme par le gardien (activation des électro-aimants produisant le déclenchement de la machine et commandant le fonctionnement rythmique de la sirène par un basculeur à mercure).

En 1908, le câble électrique souterrain reliant le phare à la sirène fut remplacé par une ligne aérienne et on ajouta une lampe repère de brume dans le pignon du bâtiment. Lorsque cette dernière n'était plus visible depuis le phare, le gardien déclenchait le mécanisme.

Au début des années 70, les cornets furent remplacés par un déflecteur en béton équipé de 4 sirènes électromagnétiques à 2 cornets. En l'an 2000, la corne de brume est désaffectée par décision du service des Phares et Balises.

L'objet de la restauration

L'opération, bientôt à son terme, comprend : La restauration des maçonneries : remplacement des enduits, traitement des fissures, restauration du déflecteur en béton... ;

Le remplacement des ouvertures : restitution des fenêtres avec mise en place d'un grillage de protection, remplacement de la porte d'entrée... ;

La réfection de la toiture : reprise de la forme de la toiture avec de la chaux, traitement des fissures et application d'un goudron pour garantir l'étanchéité... ;

L'électrification du bâtiment avec une alimentation par panneaux solaires pour permettre l'ouverture et la fermeture automatiques du bâtiment ;

Le renforcement du bourrelet de fondation avec l'aménagement d'un trottoir ;

Le nettoyage du compresseur et la pose d'un vernis pour assurer sa protection ;

L'aménagement d'une rampe d'accès PMR ;

Le traitement des ferrailles contre la rouille...

Une ouverture attendue pour l'été

Une fois les travaux terminés, des cornets «factices» en inox seront posés sur le déflecteur et des panneaux d'informations faisant référence à l'histoire de la navigation et des naufrages seront installés.

Ces travaux de restauration touchent à leur fin et une ouverture est attendue pour cet été...

Sources : Service Patrimoine de la mairie.

Encadré : texte d'Annabelle Chauviteau

BESSONNET
MS

**Maçonnerie
Neuf & Rénovation**

📞 **02 51 59 23 90**

**90, rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU**

bessonnetms@orange.fr

LA BELLE MAISON ENTREPRISE DE BATIMENTS
CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS

**Constructions neuves
Rénovations**

*Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise,
couverture, enduit finition islaise*

Pour toute demande concernant vos projets contactez-nous au **02 28 11 05 83** ou rendez-vous à notre agence située au 18 rue Calypso à Port Joinville (face au magasin Casino) mail : sarllabellemaison@gmail.com

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

YEU BTP

poursuit la réussite menée par les entreprises Ogienne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments depuis plus de 40 ans et vous accompagne, de manière personnalisée, dans la réalisation de tous vos projets de construction en neuf et rénovation.

**TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT
À L'ILE D'YEU**

- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République
85350 L'Île d'Yeu
contact@yeubtp.com

02 51 58 26 05
www.yeubtp.com

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

NOUVEAU

VENTE DE BÉTON AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS

- Tout type de béton prêt à l'emploi
- Chape traditionnelle
- Chape liquide

02 51 58 26 05

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION**

SARL PR Bâtiment

06 69 46 52 53
sarl.prbatiment@gmail.com

NUMÉRIQUE

Fibre optique : objectif 100% d'éligibilité d'ici fin 2024

Au travers de Vendée Numérique, en charge de l'aménagement numérique du territoire, la Vendée avait affiché comme objectif de raccorder 100% des foyers du département à la fibre optique. D'ici la fin de l'année, cet objectif devrait être atteint sur Yeu. Cette opticalisation, visant à remplacer le réseau cuivre qui va disparaître progressivement, a pour but de répondre à l'évolution des besoins en matière de communication, nécessitant plus de performance, et de garantir aux usagers une équité, avec la suppression des zones dites de bas débit internet. Sur L'île d'Yeu, intégrée à ce programme d'aménagement numérique malgré sa spécificité insulaire, le réseau cuivre était auparavant alimenté à distance par deux antennes hertziennes situées à Notre Dame de Monts et à St-Jean de Monts. Elles permettaient notamment de bénéficier du téléphone et d'un accès internet mais ne pouvaient offrir une qualité de service satisfaisante pour tous. Condition inévitable pour garantir un service optimal, la 1^{ère} étape de ce projet d'opticalisation de l'île, finalisée en 2017, consistait à passer un câble sous-marin de fibre optique entre le continent et Yeu. Ces travaux, permettant d'en finir avec l'utilisation des antennes hertziennes, avaient per-



mis déjà de supprimer les zones blanches, pour beaucoup situées dans le sud de l'île. Depuis 2022, Vendée Numérique s'attache au développement du réseau de fibre optique sur l'ensemble de l'île (170 km de câbles au total) afin de raccorder habitations et entreprises. Au 16 avril 2024, 92% des adresses (6508 sur 7081) étaient éligibles à la fibre. Les travaux, toujours en cours, devraient permettre d'atteindre les 100 % en fin d'année. A ce jour, plus de 800 foyers et entreprises sont raccordés grâce aux 4 opérateurs déjà présents qui permettent à leurs clients de bénéficier du téléphone, d'internet et de la télévision au travers d'une offre fibre. Malheureusement, le raccordement ne se fait pas tou-

jours simplement, les techniciens peuvent rencontrer des difficultés chez certains clients, en fonction de l'installation. Selon Vendée Numérique, 60 à 70 % des raccordements sont effectués dès le 1^{er} RDV. 80 à 85 % le sont après le 2^{ème} ou le 3^{ème} RDV. Les opérateurs recommandent vivement aux usagers de préparer l'accueil des techniciens : implantation du réseau, lieu d'installation de la box, passage du câble... A noter : Le réseau cuivre, propriété d'Orange, va disparaître à horizon 2030. Ce réseau est déjà en cours de fermeture dans certaines villes et le sera sur Yeu également. Dans les années à venir, les abonnements ADSL ne seront donc plus proposés.

ENVIRONNEMENT

La base de maintenance du parc éolien en travaux

Site retenu pour accueillir la base de maintenance du parc éolien, la criée subit, depuis quelques semaines, des travaux afin d'aménager les lieux à la future activité. Sont à réaliser notamment : la rénovation de la partie du bâtiment qui sera dédiée à la maintenance (jusqu'en avril 2025) ainsi que la mise en place d'un ponton et d'un quai réservé (jusqu'en octobre 2024)... A l'été 2025, la base accueillera les équipes en charge d'assurer la maintenance du parc éolien des 2 îles. La reprise du chantier d'installation du parc éolien est prévue pour ce mois-ci avec la pose des fondations des éoliennes et de la sous-station électrique. Les travaux se poursuivront ensuite de manière ininterrompue, jusqu'à la fin, pour une mise en service prévue en 2025.



DEFI CUISINES



DE LA CONCEPTION JUSQU'À L'INSTALLATION
AVEC DES ACTEURS LOCAUX

- Cuisine d'intérieur
- Cuisine d'extérieur et mobilier de jardin
- Aménagement d'intérieur
- Petits électroménagers

42 rue de la Prée aux Ducs - 85330 Noirmoutier en l'île
christine.lecollaire@defi-cuisines.fr

06 34 24 38 60



RAIMOND Benoit

Nettoyage terrasse en bois

Brosse basse pression
Respect du support

Contact SMS : 06 11 49 02 97

DÉCOUPE ADHÉSIFS

SUR MESURE

l'écho
de l'île d'Yeu

Tél. 06 38 31 09 65

Mail : echo.yeu@orange.fr

Charly Menuiserie

Pose de charpentes, ouvertures, doublages, parquets,
Lambris et menuiserie en tous genres

Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com



MENUISERIE PERROT

Maxime Perrot

Ouvertures • Bois / PVC / alu • neuf et rénovation
Charpente / Menuiserie extérieur et intérieur

06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com

PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO

LUNDI 10 JUIN 2024

Demande de publicité • Dépôt des petites annonces

Remise des informations associatives

JUSQU'AU 25 MAI

ARCHÉOLOGIE

Un site archéologique mis au jour par l'érosion dunaire

Découverts en février dernier par un habitant de l'île, au hasard d'une balade, des vestiges archéologiques (une tombe en coffre, possiblement dans une structure plus vaste de type tumulus), dont la mise au jour s'explique par l'érosion dunaire subie par le site cet hiver, ont fait l'objet d'une opération du 15 au 19 avril 2024.

Cette intervention archéologique, animée par Chloé Martin et Aurélie Mayer, archéologues-topographes chez Eveha, et Annabelle Chauviteau, archéologue du service patrimoine de la mairie, consistait à :

> Nettoyer la coupe existante et prélever les ossements, afin d'obtenir des éléments fiables.

> Réaliser un relevé photogrammétrique avant et après le nettoyage de la coupe, un relevé 3D (pour celui-ci sur la totalité du tumulus) et un MNT (description altimétrique du sol) sur le cairn.

L'archéologie du littoral est toujours complexe, car un équilibre doit être trouvé entre étude d'un site archéologique et préservation de l'environnement. La fragilité du site a donc été prise en compte afin que les investigations réalisées ne viennent pas amplifier le phénomène d'érosion.

Les premières observations

Les ossements prélevés, dans un état de conservation moyen, permettront une datation de la sépulture, car bien que son architecture ne soit pas inconnue, il reste des doutes quant à sa chronologie (Néolithique ou âge du Bronze).

Le tumulus est conservé sur 7,20 m de longueur et 3,50 m de largeur, dont l'équivalent d'au moins 1 m a disparu, et semble reposer sur un paléosol ancien, visible sur une partie du site. Un prélèvement a été réalisé dans ce paléosol, dans le but d'une datation (par AMS). Un fragment de bord de céramique, présentant un cordon, a été découvert dans cette unité stratigraphique,



phique, sous le coffre, et apportera des éléments d'ordre chronologique. Les études à venir devraient ainsi permettre de replacer ces vestiges dans leur contexte historique, archéologique et topographique.

Le suivi du site et de son érosion se fera par Annabelle Chauviteau, qui pourra enregistrer les données scientifiques au fur et à mesure de leur apparition et de leur disparition.

Sources : Service patrimoine de la mairie

Un concours de dessin organisé par Yeu Philatélie

OUVERT À TOUS LES ENFANTS

Sur le thème «Je dessine un bateau de pêche de L'île d'Yeu»

Pour illustrer quatre timbre-poste qui seront émis au profit des associations d'aide aux personnes de L'île d'Yeu en situation de handicap : Association Frédéric, Handiyeu, Les Rêves de la Luciole et Robin des Bulles.

Les timbres-poste à validité permanente, destinés à affranchir la lettre verte de 20 grammes, seront émis en septembre 2024 et vendus jusqu'au 31 décembre. L'intégralité du bénéfice de l'opération sera reversé à parts égales aux quatre associations.

Il sera émis un timbre-poste par association, il y aura donc 4 dessins qui seront retenus par le vote du public, à l'occasion de l'exposition qui se tiendra dimanche 30 juin 2024, de 10h à 17h - Salle Municipale de Saint-Sauveur

Concours ouvert à tous les enfants, informations et bulletin d'inscription téléchargeable sur www.yeu-philatelie.net

Les dessins devront être remis le 15 juin 2024 au plus tard à l'Office de Tourisme de L'île d'Yeu.

INSTALLATION - DÉPANNAGE - VENTE

ARTIPOLE

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE

RGE Quali Sol RGE Quali Bois RGE Quali Pac

7 rue Pierre Henry - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 26 03 23

ile.eau-courant@orange.fr

J.élec

TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Neuf - Rénovation
Dépannage

Julien Deshayes 06 19 04 02 24 j.elec@outlook.fr

AIR ELEC'YE

Électricité générale
Chauffage
Dépannage
Ventilation

RUEL Gwénaél
airelec.yeu@gmail.com 06 01 41 78 29

Jep Atelier

VENTE ET RÉPARATION

Cycles
Motocultures
Accessoires
Toutes marques

28 rue des Eaux
85350 L'île d'Yeu
06 45 52 46 09

jepatelier@outlook.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00



ELEC RASS

Electricité - Domotique
Informatique - Dépannage

Pierre-Antoine
Tél. 07 88 27 21 91
Mail : elecparass@gmail.com

Océan GARDIENNAGE

Gardiennage de caisses de garde-meubles

- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives

Richard NAUD
Tél. 06 16 38 22 21

VIE ÉCONOMIQUE

Zoom sur le métier de ramendeuse à L'Île d'Yeu

Un peu d'étymologie ne fait jamais de mal car l'histoire des mots est également celle des hommes mais il s'agit ici des femmes de l'île dont on sait qu'elles jouaient un rôle éminent, eu égard à l'absence des hommes partis caboter sur les côtes de l'Atlantique ou voguant au long cours. Il semble que la plus vieille mention du mot apparaisse dans un ouvrage intitulé Guillaume le ramendeur, daté de 1292 sous Philippe le Bel ; on retrouve aussi ce mot en 1873 dans le Litté sous la dénomination de ramendeuses : ouvrières qui raccommodent les filets, s'appelant sur l'île entre elles les remailleuses. Ce très vieux métier est encore pratiqué sur les côtes de France et le plus souvent par des femmes comme c'est le cas aussi ailleurs, par exemple à Cherchell en Algérie.

Un métier de l'ombre mais indispensable à une pêche de qualité

A ce jour, les ramendeuses de l'île se comptent sur les dix doigts de la main plus une ! Elles étaient plus d'une quarantaine à l'époque de la pêche au thon germon dit thon blanc et sans doute beaucoup plus autrefois quand il fallait ramender les filets à thon en coton à la main. En général, on compte deux remailleuses par bateau explique Gisèle qui continue à ramender seule pour le Petit Gaël, dans un des magasins de l'ACAV (Armement Coopératif Artisanal Vendéen) situés à la Marèche, à côté d'autres ramendeuses comme Lydia ou Lucille. Catherine continue elle aussi à le faire seule dans son magasin (lieu de travail) de la rue Georges Clémenceau.

Interpellant Hervé Gaymard, Ministre de l'Agriculture et des pêches, le 3 mars 2003, le député Louis Guédon de l'Union Populaire de Vendée souligne avec force la situation très difficile des ramendeuses de l'île, consécutive à l'interdiction des filets mailants dérivants par le règlement européen du 8 juin 1998 qui a constitué une rupture brutale dans l'équilibre économique de l'île d'Yeu : « L'économie des navires fileyeurs profitait à deux types d'emplois : ceux des équipages... mais également des emplois d'autant plus méritants qu'ils sont restés dans l'ombre, ceux des femmes dénommées ramendeuses, qui avaient pour tâche de fabriquer, de réparer ou de préparer les engins de pêche, les filets, objets d'autant plus de soins qu'ils étaient particulièrement fragiles. L'excellence de leur travail a permis aux pêcheurs insulaires de bénéficier d'outils performants, gage d'une pêche de qualité ». Le journal Le Marin du 15 mars 2002 évoque brièvement leur situation :



« Rien pour les remailleuses ? » Et parle de certaines qui ont déjà perdu leur emploi et attendent toujours le versement d'une prime de reconversion. De la consultation d'un dossier des archives municipales de l'île datant de l'année 2002, il ressort des échanges entre les différents acteurs au plan européen et national qu'en fin de compte il revenait aux instances nationales, en vertu du principe de subsidiarité, de trouver des solutions d'indemnisation et/ou de reconversion ; mais il semblerait, aux dires des ramendeuses elles-mêmes, qu'elles aient fini par être oubliées.

Un métier physique transmis par les femmes

Les remailleuses, interrogées sur leurs conditions de travail, sont unanimes à souligner que le métier n'est pas de tout repos ! Bien qu'elles utilisent depuis un certain temps déjà des machines plus ou moins modernes, il n'en reste pas moins que la répétition des gestes associés au tire-ralingue (manuel ou accompli par la machine), le travail de couture sur les deux ralingues (fond et surface) et sur la mie ou nappe (ensemble des mailles constituant le filet en nylon) induisent des tendinites de l'épaule et du coude, une déformation des doigts due au maniement de grosses aiguilles, sans compter les coupures dues au côté coupant du nylon des filets. Tâches auxquelles il faut ajouter le déplacement, avec un transbordeur, des gros caissons en plastique pouvant contenir jusqu'à 45 filets comme l'explique Catherine en montant dans un caisson pour montrer comment on déroule le filet sur le pont, sorte de barre suspendue sur lequel elle fait coulisser le filet. Enfin, la position assise et le maniement du transbordeur de caissons peuvent générer des problèmes de dos ; à ce sujet, Catherine explique que pour sa part, elle ne peut continuer le métier que grâce

aux séances régulières de kinésithérapie ; un des avantages dit-elle en riant, « c'est qu'on a pas besoin de somnifères pour s'endormir le soir ! ». Gisèle, Lydia et Catherine disent également que leur situation de femmes les a souvent obligées à arrêter ce travail pour élever leurs enfants quitte à reprendre le métier par la suite ; en outre, à l'époque, il n'y avait pas de nounous ou de garderie leur permettant de libérer du temps pour pouvoir travailler. Ainsi, Gisèle explique qu'elle a commencé à travailler à 20 ans et qu'elle a repris en 2011 ; en général, elles ont toutes commencé jeunes, vers l'âge de 16 ans, et connu des ruptures dans ce travail ; et comme le dit Lydia : « le métier, ça s'oublie ! ». Catherine a travaillé 10 ans pour son mari à réparer les filets du Beryx et a repris son activité en 2008 jusqu'à aujourd'hui pour le Marial pour les mêmes raisons. Entretemps, elle a occupé différents emplois comme celui d'aide soignante ou au supermarché UNICO... Mais le métier a aussi du bon le rappelle Gisèle : « au début, on était cinq ramendeuses pour deux bateaux et on se donnait des coups de main lors des coups de bourre tout en chantant et en cas de pénurie de boulot aussi ». Affaire de femmes, le métier exercé il y a longtemps par les hommes, se transmet de ramendeuses à ramendeuses et s'apprend en quelques semaines ; leurs mères le faisaient souvent avant elles et assuraient la transmission, ainsi de la mère de Gisèle, Catherine et tant d'autres.

Une tentative sommaire de description du métier

Comme il a été dit, jadis le ramendage des filets se faisait à la main mais se fait depuis déjà un certain temps avec des machines plus ou moins modernes : Lydia et Gisèle travaillent par exemple sur une machine sans tire-ralingues, ce qui les oblige à un geste répétitif du bras droit entraînant ten-

dinite au coude ou à l'épaule ; de son côté, Catherine en utilise une électrique avec deux pédales et un compresseur et tire-ralingues automatique avec un pré-réglage sur le mètre ; il n'en demeure pas moins qu'il faut être très attentive, notamment à la danse des aiguilles, cousant 16 points pour le filet à sole et 20 pour celui du merlu ou du filet pêche-tout. Auparavant, les machines fonctionnaient avec un moteur plutôt bruyant...

Selon la nature des filets, le travail est plus ou moins difficile : comme l'explique Catherine, le filet à sole ne comporte que trois mailles et ne nécessite pas de boules du tout, au contraire de celui du merlu ou du pêche-tout, ce dernier portant jusqu'à 90 boules (bolingues) de différentes tailles. Mais le filet à merlu reste le plus dur à monter car le grand nombre de mie oblige à mettre plus de boules et les ralingues lestées de plomb (celles allant au fond) sont plus grosses et plus lourdes.

Les outils utilisés s'énumèrent comme suit : aiguilles, coupe-ralingue, épissoir, tournevis, clés...

Le matériel se décline comme suit : ralingues de boule et de plomb soient des cordages plus ou moins épais et lestés de part et d'autre du filet délimitant la mie ou nappe (mailles du filet), la tresse de 400 pour la sole et de 280 (plus grosse) pour le merlu



et le pêche-tout ; cette dernière est un cordage qui passe dans les mailles du filet sur ces deux bords latéraux appelés têtiers et sert à faire la monture sur la ralingue sur laquelle est fait le point de tresse ; précisons que la têtier existe déjà sur le filet à sole et le pêche-tout mais pas sur celui du merlu où il faut la monter ; citons encore la tubulaire servant à rallonger deux ralingues et la têtier. On pourrait continuer mais le mieux serait de filmer l'exercice de ce mé-

tier pour garder une trace de ce patrimoine de L'Île d'Yeu ce qui est prévu avec Oya Films si toutefois les ramendeuses en sont d'accord mais il y a urgence car le métier risque de disparaître...

Qu'en est-il de l'avenir de ce métier à L'Île d'Yeu et ailleurs ? Même si le métier continue d'être enseigné à l'école des pêches, le nombre des ramendeuses ne cesse de diminuer en raison des restrictions imposées à la pêche artisanale tandis que la pêche industrielle continue de laminer les fonds et de plomber la ressource. Lydia y va de son commentaire : « Si l'année prochaine les bateaux se retrouvent à l'arrêt plus de trois mois, on va se retrouver au chômage et le métier va disparaître ! Les gens ne connaissent pas ce métier et s'ils le connaissaient, ils mangeraient du poisson différemment ! ».

P.S : mes remerciements très lestés aux ramendeuses, Gisèle, Catherine et Lydia qui m'ont reçu en prenant sur leur temps de travail avec une grande gentillesse ; également à Patricia, Katia et Christine Le Bris qui n'a pas pu se libérer et dont j'espère pouvoir, à l'occasion, recueillir le témoignage sur ce métier en patois islais. J'adresse également tous mes remerciements à Christine Belle-sort des Archives municipales de l'île d'Yeu pour ses recherches sur la situation des ramendeuses.

Auteur et crédit photo : Yves Le Gars

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

S.A.R.L.

RENAUD-BOBIN

21 rue Louzigny - Saint Sauveur
85350 ILE D'YEU

Ravalement extérieur
Isolation thermique par l'extérieur
Démoussage de toitures
Décoration intérieure
Revêtements de sols et murs
Effet de béton ciré
Relooking de vos meubles
Vente de peintures professionnelles
aux particuliers

www.bobin-jacques.com patrenaud@bobin-jacques.com

02.51.58.52.93

SARL

RIOU FRÈRES

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu
RIOU

Intérieur / extérieur
Neuf & Rénovation

16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tel. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

EMBEILL'ÎLE
PEINTURE

Etienne TARAUD
PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE

PEINTURE - DÉCORATION
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES
& FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU
06 28 02 09 99
embellilepeinture@gmail.com Embell'île Peinture

Infos Municipales

Elections européennes

Les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin 2024

Pour voter, merci de vous présenter, muni de votre pièce d'identité, dans le bureau de vote dont le n° est indiqué sur votre carte d'électeur. Ils se décomposent de la façon suivante :

- Bureau de vote 1 : Mairie
- Bureau de vote 2 : École du Ponant
- Bureau de vote 3 : Service jeunesse Saint-Sauveur

Ils seront ouverts de 7h30 à 18h00.

Les nouveaux électeurs recevront, quelques jours avant le scrutin, leur carte d'électeur. Si toutefois vous ne l'aviez pas reçue, pensez à la récupérer dans votre bureau de vote.

Les procurations peuvent se faire en ligne ou en gendarmerie. Si vous optez pour la version en ligne, vous devez la faire valider par la gendarmerie ou, nouveauté, avec France Identité (vous devez faire le nécessaire au préalable sur le site), voir ci-dessous.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024 et en Mairie jusqu'au 3 mai 2024.

La campagne électorale débutera le 27 mai 2024, vous recevrez la propagande à votre domicile au plus tard le 7 juin 2024.

NOUVELLE démarche : France Identité Numérique

Pour permettre aux usagers de prouver leur identité de manière dématérialisée, de façon simple et sécurisée, et pour lutter contre le risque croissant d'usurpation d'identité en ligne, le gouvernement a mis en place, en janvier 2018, un programme interministériel (France Identité). Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait d'un colis, etc). Elle est accessible aux français majeurs, disposant d'un smartphone compatible et d'une carte d'identité nouveau format (CNle).

La commune de L'Île d'Yeu est aujourd'hui habilitée à la certification de votre pièce d'identité, vous devez dans un premier temps télécharger l'application (France identité), créer votre compte et venir en Mairie avec le QR code reçu et votre CNle pour validation.

Une fois votre identité numérique validée, vous pourrez effectuer une procuration en ligne pour le vote.

Déchets : tri du verre et tri du papier

En 2023, 594 tonnes de verre et 93 tonnes de papier ont été triées et recyclées sur L'Île d'Yeu.

Quels déchets mettre dans la borne de tri verre (borne verte) ?

Uniquement les emballages en verre, comme les bouteilles, les bocaux, les pots. Pensez à retirer les couvercles des contenants et les bouchons.

Aucun objet de vaisselle, vitre ou miroir ne doit être déposé dans la borne de tri verre.

Quels déchets mettre dans la borne de tri papier (borne bleue) ?

Uniquement les papiers à lire et à écrire comme les journaux, les magazines, les feuilles, les livres... Pour les livres en bon état, pensez au réemploi en les déposant à la recyclerie.

La dématérialisation des documents (factures...) est une solution pour réduire les déchets papier.

Un doute, une question ?

Un doute sur le tri : le moteur de recherche Trivaou est un outil simple pour vous aider à bien trier. Disponible sur le site internet de Trivalis (<https://trivalis.fr>) ou sous forme d'application pour smartphone.

Collecte de l'amiante

La mairie organise une collecte de l'amiante pour les particuliers **le lundi 24 juin prochain**. Se rapprocher, en amont, du service environnement de la Mairie pour inscription et information : 02 51 59 49 59 – dechets@ile-yeu.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

Compte épargne temps

En 2021, la commune a instauré le compte épargne temps, pour les agents titulaires et non titulaires, dans le but d'une gestion plus prospective des ressources humaines. Au 21 janvier 2024, le nombre de jours épargnés par les agents s'élevait à 2208 jours. Comme le prévoit la délibération, les congés accordés au titre du CET, au delà du 15^{ème} jour, peuvent être monétisés. A ce jour, les agents concernés ont épargné un cumul de 1271 jours pouvant être monétisés pour un montant total de 176 471,21 €. Le conseil municipal décide de provisionner ce montant sur le budget principal. Le montant de cette provision sera réévalué chaque année.

Dans le cadre d'une demande de disponibilité, la monétisation du CET (possible au-delà du 15^{ème} jour) est accordée à un agent. Le conseil valide le transfert du CET monétisé de l'agent à son nouvel employeur, acté par la signature d'une convention.

Mandat prévoyance

Comme le prévoit la réforme de la protection sociale complémentaire et en application des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 relatif à la réforme de la protection sociale complémentaire

dans la fonction publique territoriale, les obligations des employeurs publics territoriaux envers les agents vont être renforcées : garantie prévoyance avec un niveau minimum à respecter, prise en charge par la collectivité à hauteur de 50% minimum, mise en oeuvre d'un comité paritaire de pilotage et de suivi pour chaque accord collectif conclu... La commune décide de donner mandat au centre de gestion de la Vendée pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau régional. Le centre de gestion de la Vendée sera également chargé de la mise en concurrence de plusieurs organismes d'assurance en vue d'une sélection et de la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance.

Bilan des acquisitions et des cessions 2023

Le conseil municipal approuve le bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2023 : Acquisition de 6 terrains nus (459 708,00 €), 3 terrains pour alignement (3,00 €) et d'une maison (830 000,00 €) par la commune ; Acquisition de 2 terrains nus par l'Établissement Public Foncier (170 000,00 €) ; Cession de 3 terrains nus (128 111,92 €) et

échange de 4 terrains nus (41,00 €) par la commune

Taux d'imposition 2024

La taxe d'habitation sur résidence principale est maintenant totalement supprimée, mais celle des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est maintenue. Le taux est voté par le conseil municipal, au même titre que la taxe foncière. Pour 2024, le conseil municipal adopte les taux suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,71% (idem 2023)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 87,24% (idem 2023)

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 25,35 % (idem 2023) + majoration de 60 %.

Cotisation foncière des entreprises : 25,29% (idem 2023).

Suvention communale au CCAS

Une subvention d'un montant de 580 000 € est attribuée au CCAS pour son exercice 2024.

Budgets 2024

Le conseil municipal a procédé aux votes des budgets 2024 (budget principal et budgets annexes).

ERRATUM - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2024

Hébergements de tourisme

Le conseil municipal décide de prolonger l'aide financière accordée, pour le classement d'un hébergement touristique, aux établissements ou personnes hébergeant une clientèle touristique, avec l'objectif de maintenir les 70 % d'hébergements classés nécessaires au classement en station classée. **Cette aide est donc maintenue à un niveau de 50 %, comme en 2023** (cette aide était de 100% en 2021 et 2022).

La LPO Vendée édite son premier livre !

Laissez-vous embarquer pour une balade envoûtante à L'Île d'Yeu !

A travers ce livre, Sandrine, bénévole de la LPO Vendée, guide nature et islaïse de cœur, nous invite à une découverte fascinante de l'île, de ses paysages somptueux, de ses richesses naturelles et de leurs secrets.

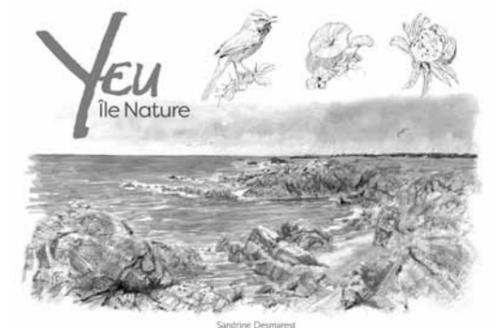
Yeu, Île Nature est le livre qu'elle a longtemps cherché pour assouvir sa curiosité naturaliste, pour comprendre, décrypter, nommer tous les joyaux offerts par la nature islaïse. Alors pourquoi ne pas l'écrire afin de partager ses découvertes et ses émotions avec le plus grand nombre !

Dans l'optique de transmettre cette culture de la nature, l'équipe de la LPO Vendée a accompagné cette initiative.

La plume de Sandrine s'harmonise parfaitement avec le pinceau de Benoît Perrotin, illustrateur naturaliste vendéen, dont la sensibilité et la qualité des aquarelles vous émerveilleront.

En vente à la Maison de la Presse, à l'Office de Tourisme et à la librairie «A contre courant»

L'autrice tient à remercier toutes celles et ceux qui ont généreusement soutenu ce merveilleux projet : Le Conseil Départemental, La Région Pays-de-la-Loire et le Fonds européen Leader ; sur l'Île d'Yeu : la Mairie, l'Office de tourisme, la Maison de la Presse, l'association Yeu Demain et la librairie ambulante «A contre courant».



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024

Réseau national de surveillance des macrodéchets sur le littoral

Depuis 2019, la commune de L'Île d'Yeu contribue au réseau national de surveillance OSPAR/DCSMM des macrodéchets sur le littoral par la fourniture de données concernant le site des Sabias (le réseau est constitué de plus de 50 sites). Un contrat de prestation, qui définit notamment une procédure à suivre, a été conclu, en octobre 2019, entre la commune et le Cedre qui anime ce réseau. Pour le suivi du site des Sabias, le montant de la contribution financière 2024 versé par le Cedre à la commune sera de 4266,76 €.

Assainissement - validation du programme de travaux et des montants

Le conseil municipal approuve le programme, les montants des travaux et des études pour 2023 ainsi que les montants de rémunération de maîtrise d'oeuvre :

> Réhabilitation complémentaire du réseau EU rue Pierre Henry (lots 1 et 3)

> Réhabilitation des réseaux EU rue des Mimosas (lots 1 et 3), EU rue du Puits Mulet (lots 1 et 3) et EU rue de Ker Bossy (lots 1 et 3)

> Essais de réception complémentaires du réseau EU rue Pierre Henry - Les Hautes Mers (Lot 3)

> Dévoisement des réseaux EU et EP rue Georges Clémenceau (lots 2 et 3), lotissement de la Prée Potée

> Extension des réseaux EU et EP, lotissement communal Faux Girose (Lots 2 et 3)

> Extension du réseau EU impasse de la Borgne (Lots 2 et 3)

> Essais de réception pour travaux extensions EU et EP dans la ZA de la Marèche (Lot 3)

Dissolution de Vendée des îles

Le conseil municipal valide la date du 31/12/2024 pour la dissolution du syndicat et approuve les conditions de liquidation et de répartition des résultats financiers, comptables et de l'actif du syndicat. Le solde de trésorerie sera versé à chaque collectivité membre suivant un pourcentage défini pour 60 % au prorata du nombre de lits touristiques et pour 40 % au prorata de la population totale. Pour L'Île d'Yeu, ce taux étant de 10,377 %, la somme de 12 051,34 € sera reversée à la commune. Les archives définitives du syndicat, de type LEADER notamment, seront conservées par le service des archives de la communauté de commune Océan-Marais de Monts.

Tarifs aéroport

Les tarifs 2024 de l'aéroport, avec une évolution tenant compte des hausses d'énergie et de charges subies ces derniers mois, sans pénaliser ses activités majoritaires (aéroclub, privés et hélicoptères) sont adoptées.

Association des Îles du Ponant

Mr Em. Maillard (titulaire) et Mme Jud. le Ralle (remplaçante) sont désignés pour siéger au sein de l'association des Îles du Ponant.

Groupe d'Action Locale - Programme LEADER

Depuis 2009, la commune de L'Île d'Yeu et les communautés de communes Océan-Marais de Monts, du Pays de Challans, du Pays du Gois et de l'Île de Noirmoutier sont associées pour la mise en œuvre d'une

stratégie de développement local, dans le cadre de l'appel à candidature LEADER lancé par la région Pays de la Loire. Cette initiative a permis d'accompagner des porteurs de projets publics et privés (travaux dans les commerces...) avec l'aide de fonds européens sur la période 2014-2022. Un Groupe d'Action Local (GAL), composé d'acteurs publics et privés, a donc été mis en place pour assurer la gestion de l'enveloppe globale de fonds européens. Le conseil municipal approuve la convention de partenariat qui doit être signée entre la commune de L'Île d'Yeu et les communautés de communes concernées pour définir les modalités d'organisation et de participation financière du pilotage de la démarche LEADER sur la période de 2024 à 2028.

Le plan de développement du nouveau programme LEADER doit agir sur les axes suivants : Promouvoir des solutions d'habitat adaptées aux besoins ; développer des mobilités alternatives ; renforcer l'accès aux soins et à la santé ; accompagner la transition énergétique et écologique ; encourager la transition vers une économie plus durable.

La répartition de la charge résiduelle entre les 4 collectivités se fera au prorata du poids démographique de chaque territoire. La part de L'Île d'Yeu (5017 habitants) sera de 5,86 %.

Adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique

La commune de L'Île d'Yeu décide d'adhérer à la Centrale d'achat du Groupement d'Intérêt Public Vendée Numérique permettant le groupement de commandes pour l'achat d'objets connectés basés sur la technologie LoRa. Cette technologie, fonctionnant avec des capteurs, s'appuie sur une connectivité très bat débit qui permet de récolter et transmettre des données afin d'assurer le suivi d'équipements sans connexion internet (fibre ou autre). Pour la commune, aujourd'hui sans besoins identifiés, cette adhésion présentera, le moment venu, principalement 2 intérêts : économique (grâce à l'achat en masse) et juridique / administratif.

Foncier

La commune de L'Île d'Yeu cède l'immeuble (terrain nu de 702 m²) situé Lieu-dit « Le Petit Château » (parcelle cadastrée 113 CK 149), à M. et Mme Duplat, au prix de 122 850,00 € (175 €/m²).

La commune de L'Île d'Yeu décide l'achat de la parcelle cadastrée 113 AK 273 (308 m²), située au lieu-dit Le Cours du Moulin, par préemption, au prix de 24 025,60 € net vendeur (+ frais d'acte et frais d'agence). Cette parcelle se situe dans le périmètre d'une Zone d'Aménagement Concerté destinée à l'implantation de logements.

Adhésion à Géo Vendée

Le conseil municipal valide la signature d'une convention d'accès aux services Geo Vendée, structure qui centralise nombre de données départementales et met à disposition de ses adhérents les moyens techniques nécessaires. La commune de L'Île d'Yeu est déjà adhérente à Géo Vendée depuis plusieurs années. La signature de cette convention permettra un accès, sur la période 2024-2028, aux blocs de données

qui sont remontées (réseaux, patrimoine, occupation du sol, sécurité, cadre de vie, statistique) mais également la transmission de ses propres données et informations.

Site de compostage partagé

La mairie souhaite installer des sites de compostage partagé (le 1^{er} vient d'être inauguré). La mise en place du compostage doit permettre la réduction du volume des ordures ménagères, la valorisation des déchets organiques en amendement naturel et la sensibilisation des résidents aux problèmes environnementaux. Le conseil municipal décide de mettre en place une convention entre le syndicat Trivalis, la commune et les bénéficiaires du site de compostage qui définit les engagements de chaque partie.

Bassin de natation

Depuis 2021, dans le cadre du plan Aisance Aquatique, un bassin de natation est installé au complexe sportif de L'Île d'Yeu. Cet aménagement profite aux enfants des écoles, des collèges, de la Baleine Bleue et des Traine Bottes... L'opération est reconduite pour la période de mai à septembre 2024.

Relais Assistante Maternelle

La précédente arrivant à son terme, une nouvelle convention d'objectifs et de financements relative aux missions du Relais Assistante Maternelle va être signée entre la Mairie et la Caisse d'Allocations Familiales dont le soutien est indispensable.

Grand Phare

Souhaitant maintenir l'ouverture du Grand Phare au public, la commune signera une nouvelle convention (la précédente étant arrivée à son terme), valable jusqu'en 2033, avec la Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest.

Mise à disposition du personnel municipal

L'érosion de trait de côte dunaire a entraîné la découverte d'une sépulture archéologique. Le conseil municipal autorise la participation d'un agent municipal du service patrimoine, sur son temps de travail, aux fouilles archéologiques menées sur le site par l'entreprise EVEHA, du 15 au 19 avril 2024.

Subvention Amicale du Personnel

Le conseil municipal accorde une subvention annuelle de 1000 € à l'amicale du personnel pour les années 2024, 2025 et 2026.

Tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est modifié par les suppressions d'un poste de rédacteur principal à temps complet et d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet et par les créations d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet.

Problématique du logement

Etant donné la crise du logement subie par L'Île d'Yeu, le conseil municipal approuve une motion qui, faisant état de la situation et relevant les actions déjà mises en place, appelle notamment les parlementaires et le gouvernement à prendre en compte la spécificité insulaire et à proposer des réglementations adaptées pour permettre à Yeu et aux autres îles du Ponant d'agir efficacement face à cette problématique.



02 51 58 57 16



A 50 m de la gare



Livraison à domicile

HORAIRES DE PRINTEMPS

A PARTIR DU 2 AVRIL 2024

DU LUNDI AU VENDREDI : 9H00 À 12H30 - 15H30 À 19H30

SAMEDI : 9H00 À 19H30

FERMÉ LE DIMANCHE



BOUILLES DE GAZ



BOULANGERIE



PHOTOMATON



PARKING



BOUCHERIE



BIO



31 rue Calypso
85350 L'Île d'Yeu



Rejoignez-nous sur notre
Facebook : Casino YEU

TOUS LES JEUDIS
ARRIVAGES
DE FLEURS ET
DE PLANTES

DESTOCKAGE
DES PRODUITS DE
LA MARQUE
CASINO
JUSQU'À - 50%



SCANNEZ NOS
promos

SUPER U
Ile d'Yeu

Du lundi 29 avril au samedi 25 mai 2024*



Crédit photo : Tawanboonak - stock.adobe.com

** Offre réservée aux clients U, du lundi 29 avril au samedi 25 mai 2024*, un symbole, attribué par tranche d'achat de 50 € minimum, en magasin, effectuée en une seule fois (hors services, presse, livre, gaz et carte cadeau U). Pour 10 symboles collectionnés dans notre magasin, recevez une foute 100% coton, d'une dimension de 170 x 90 cm et fabriquée au Portugal. Offre limitée à une foute par foyer et par compte Carte U. Dans la limite des stocks disponibles. Un produit de remplacement pourra être proposé si le produit cité n'est plus disponible. A retirer au plus tard le samedi 1^{er} juin 2024*, à l'accueil du magasin, uniquement sur présentation de la Carte U et des 10 symboles collectionnés (ayant le même numéro de Carte U) remis lors de vos passages en caisse dans celui-ci. Offre non échangeable et non remboursable en totalité ou en partie.

HORAIRES DE PRINTEMPS

■ LUNDI AU JEUDI :
9H00 - 12H30 / 14H30 - 19H30

■ VENDREDI ET SAMEDI :
JOURNÉE CONTINUE DE 9H00 À 19H30

FERMÉ LE DIMANCHE

Votre supermarché sera ouvert
le mercredi 8 mai et le jeudi 9 mai de 9h30 à 13h00
et le dimanche 19 mai de 9h30 à 12h30

Fermé le lundi 20 mai (Pentecôte)

Nouvelle collection
Mobilier de jardin

Rue du Nord
(100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON
A DOMICILE

ÉCONOMIE

Le travail de L'UCA récompensé par une hausse des adhésions

Le 22 mars dernier, honorée par une présence en nombre de ses adhérents, l'Union des Commerçants et Artisans de L'Île d'Yeu tenait son assemblée générale 2024, dans un contexte positif avec un nombre d'adhérents en hausse constante depuis quelques années (110 en 2024).

En activité depuis 47 ans, l'UCA est animée par un bureau comptant 11 personnes dont 2 co-présidents, postes occupés par Claudine Charreau et Alexandre Jaulin. Ce dernier, désigné pour ouvrir la séance, commençait par adresser ses remerciements aux adhérents, aux partenaires (Office de Tourisme, Mairie...), aux membres du bureau pour leur implication... avant de présenter le fonctionnement de l'association qui s'organise au travers de 5 commissions (Mairie, Conseil portuaire, Office de Tourisme, Compagnie Yeu Continent et Animations). Les référents de chaque commission pouvait alors prendre la suite pour présenter, à tour de rôle, le bilan de l'année écoulée.

La base de maintenance du parc éolien en travaux

Réuni une fois en 2023, en novembre dernier, le conseil portuaire rassemble tous les utilisateurs du port (commerces, marins, plaisanciers...) pour traiter des sujets relatifs à son fonctionnement. En 2023, il a été enregistré une hausse de 6% sur le transport de matériaux, liée particulièrement aux besoins pour la construction, et une hausse de 1% sur le transport de passagers par rapport à 2022, année qui avait été marquée par une forte hausse. Le port de plaisance, dont l'organisation est très impactée par son statut de port d'attache qui lui impose d'accueillir tout bateau en escale, se voit contraint de mettre en attente 370 demandes d'emplacement pour bateau de plaisance. Mais concernant le port, le sujet principal était lié à la mise en place du parc éolien des 2 îles dont le projet est porté par le consortium EMYN. Deux bateaux seront mis en service pour assurer cette maintenance dont la base sera installée dans le bâtiment de la criée. L'implantation à Port-Joinville de cette base, dont les travaux viennent de commencer, devrait avoir une incidence financière bénéfique pour le port. Le sujet ne pouvait être clos sans évoquer la diffusion récente de la carte des zones envisagées pour l'implantation de nouveaux parcs éoliens autour de l'île. Les échanges pouvaient traduire les sentiments d'incompréhension voire d'opposition qui semblent dominer sur l'île.



Des incertitudes pesantes pour le transport de marchandises

Ayant participé au CA de la régie qui se tenait le matin même, Claudine Charreau pouvait présenter les informations fraîchement obtenues concernant le transport maritime. En 2023, 489 000 passagers ont été transportés toutes compagnies confondues et 11 300 passages véhicules ont été enregistrés. Un projet sera présenté prochainement concernant le transport des produits frais et l'organisation de la chaîne du froid sur l'île. Pour rappel, un bâtiment doit être construit aux abords de la gare maritime.

Mais le sujet qui inquiète le plus les commerçants et artisans de L'Île d'Yeu concerne L'Insula Oya 3 et les dysfonctionnements techniques qu'il rencontre depuis son arrivée. Particulièrement problématique, le temps de chargement et de déchargement, très long, ne permet pas toujours d'embarquer toute la marchandise et mène à des retards d'arrivages. Avec les incertitudes qui reposent sur le futur proche de L'Insula Oya 3 et l'éventualité de son remplacement temporaire par L'Insula Oya 2, la situation génère beaucoup d'inquiétude alors que la saison touristique démarre tout juste.

Des partenariats renforcés avec la Mairie et l'office de tourisme

Depuis quelques années, la mairie associe l'UCA à ses réflexions et aux décisions liées aux commerces et à l'artisanat, au travers d'une commission. Les rencontres avec les élus sont régulières et permettent d'avancer dans la concertation. Les com-

merçants étant confrontés eux aussi au problème du logement pour l'accueil des saisonniers, la mairie met à disposition, depuis peu, les logements du PEP 25, à St-Sauveur, une initiative saluée même si contraignante pour le commerçant qui doit se porter garant pour le saisonnier. Un travail est également mené par l'Office de Tourisme qui assure le recensement de logements locatifs pouvant être proposés en location pour la saison. Arrivée récemment, la directrice de L'Office de Tourisme a d'ores et déjà pu annoncer sa volonté de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux dont l'UCA. Signe de cette volonté affichée, Les chèques Cad'Oya sont maintenant en vente à L'Office de Tourisme qui en accepte également les paiements.

Des rendez-vous devenus incontournables dans l'agenda de L'Île d'Yeu.

La foire artisanale et commerciale s'est tenue le samedi 4 mai 2024. Comme chaque année, l'UCA organisera, le 13 juillet, les Guinguettes de Joinville. La programmation 2024 s'achèvera par le Marché de Noël, un rendez-vous très apprécié des islais.

Avant de clôturer cette AG 2024, un temps pour les questions était accordé. Ce temps d'échange a permis notamment de revenir sur le mode d'attribution des places du marché, géré par la Mairie. Enfin, certains membres présents ont pu annoncer la création en cours d'une association pour la défense des intérêts des artisans de l'île.

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON

ARRIVAGES QUOTIDIENS DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien, nous NETTOYONS VOS POISSONS.

Commandez nos fameux
PLATEAUX DE FRUITS DE MER !
Faîtes plaisir de façon originale en offrant des **BONS CADEAUX** de la valeur de votre choix.

PORT-JOINVILLE
☎ 02 51 58 53 88

SAINT-SAUVEUR
☎ 02 51 58 50 13

SUPER U
☎ 02 51 26 00 63

TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS
RÈGLEMENTS À DISTANCE

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page

POISSONNERIE.HENNEQUIN @ ORANGE.FR

LA MAISON DANS L'ÎLE

Votre boutique de cadeaux et d'objets de décoration dans un nouvel espace
Venez découvrir nos nouvelles collections !

Pendant les vacances de printemps, le magasin est ouvert
DU LUNDI AU SAMEDI : 10H - 12H30 ET 15H30 - 18H30
LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 10H30 - 13H

4 rue du Général de Gaulle
(à côté de l'Office du Tourisme)
Tél. 07 80 99 75 91

Evènements
Mariages, naissances, baptêmes...
Séances photos à thème
St-Valentin, Noël, fête des mères/pères...
Portraits

Mélo die
Photography

☎ 06 23 44 41 42 Mélo die-Photography
SIRET : 833 779 259 00013

DÉCOUPE ADHÉSIFS SUR MESURE

LETTRES, NUMÉROS ET FORMES PERSONNALISÉES

Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

Marché de Port-Joinville :
De Pâques à La Toussaint & vacances de Noël

Marché de Saint-Sauveur :
Juillet & août

Prestations pour tous vos évènements :
Associatifs, sportifs, retours de mariage,...

Contact : vincent.riou.pro@gmail.com • 06 29 88 00 79

Biscuiterie - Confiserie

Parking du Super U
Rue du Nord 85350 L'Île d'Yeu
☎ 07 65 82 45 49
 confiserielabelledeyu@gmail.com

NOUVEAU sur l'Île d'Yeu

DECORATION

BOUTIQUE
114, rue Pierre Henry
85350 L'Île d'Yeu
Tél. 02 28 11 61 41

TAPISSIÈRE DIPLÔMÉE
Service sur-mesure

CONFECTION ARTISANALE
RIDEAUX, STORES-BATEAU ET VOILAGES

Clémentine MELIN • cxmelin@gmail.com • 06 30 93 55 64

FOOTBALL

Deux islaïses, Romane et Manon sous les couleurs des FOV

Ainsi que l'indique ce sigle ô combien félin, on ne badine pas avec la montée rugissante des équipes de l'entente Féminines Ouest Vendée (FOV) qui rassemble 5 clubs !

Mais n'attaquons pas trop vite et penchons nous d'abord sur les débuts difficiles mais prometteurs du football féminin sur l'île. Par le passé, une certaine Marylou désormais majeure avait donné le signal de départ en jouant sur le continent ; par la suite, dès le CM1, à l'école publique du Ponant, quelques filles emmenées par Romane, passionnée de foot féminin, se sont mises à jouer dans la cour provoquant l'étonnement de certains garçons se voyant dépossédés de ce champ d'action longtemps considéré comme plutôt masculin ! En 2019, Romane, âgée de 8 ans, intègre l'équipe mixte des U10 au sein de la Société Sportive Islaïse (SSI) qui regroupe les joueurs(ses) de moins de 10 ans entraînant quelques filles dans son sillage.

Ainsi, au fur et à mesure d'autres filles dont Margot, Mélinée, Macha, Lou Anne, Malou, Naïs, Telma, Naëlle, Iris et une autre Manon rejoignent le club montant l'effectif à 11 joueuses et 3 garçons. Prise en main par Cyril et deux entraîneurs, Tom et Arnaud, en septembre 2021, l'équipe mixte commence à faire des tournois à la fin de cette même année. Fin 2022 et courant 2023, l'équipe joue des tournois organisés par L'île d'Yeu et Noirmoutier ; c'est l'occasion pour Manon et Romane de découvrir l'équipe des FOV, en plein essor depuis leur création à l'initiative de parents de joueuses en 2020.

Il faut préciser au passage que Manon a rejoint la SSI en U12 et que c'est à ce moment là qu'est née cette amitié avec Romane autour de la passion du football féminin, mais laissons parler Manon : « c'est elle qui ma fait découvrir le foot en CM2 pendant les récréations et après en classe de sixième, j'ai rejoint la SSI ; ça m'intéressait et je regardais les matchs de foot féminin grâce à un copain de ma cousine... au début c'était difficile car les garçons ne passaient pas trop le ballon ; avant d'aller chez les FOV, j'ai joué à tous les postes de défense et maintenant je joue arrière droit ; comme dans l'équipe, au départ, on ne se connaissait pas, faute de s'entraîner ensemble, c'était un peu compliqué mais, maintenant, on arrive à mieux construire le jeu et avec nos camarades on progresse ». Quant à Romane, elle joue milieu offensif et se passionne pour le foot depuis longtemps encouragée par son grand frère, Simon, également passionné qui avait failli intégrer



une école de foot... A la question, quel plaisir avez vous à jouer avec les FOV ? Les deux compères répondent qu'elles sont ravies de jouer dans une équipe exclusivement féminine et de découvrir ainsi le football féminin en jouant des compétitions qui les font progresser ! De fait, après quelques défaites mémorables, lors de matchs de brassage (rencontres de début de saison destinées à créer des poules de niveau), s'étant conclus sur des scores de 9 et 13-0, les résultats ne se sont pas fait attendre, puisque, après une première victoire 6-4 contre St Georges/Guyonnaise le 9/12/23, les bons résultats s'enchaînent contre Truffières, les Essarts et Jard sur mer (4-0 le 16/12, 4-1 le 20/01/24 et 4-1 le 3/0/24).

La montée en puissance des FOV

Début avril 2024, Manon et Romane (U13F) rejoignent l'équipe U15 des FOV après avoir fait un essai en U15 lors de matchs organisés le 7 avril à Houdon, près d'Angers, où des équipes U15F et U18F se sont affrontées ; il est à noter qu'à partir des catégories U13, la mixité dans les équipes n'est plus autorisée et les filles se retrouvent contraintes d'arrêter le foot à défaut d'avoir trouvé une équipe féminine proche de chez elles. Aujourd'hui, suite au succès de la saison 2023/24, les quatre clubs (Noirmoutier, Sallertaine, St Gervais et Bouin) pérennisent leur entente pour aligner quatre équipes avec un effectif de 42 joueuses ; en effet, les FOV jouent en U11F, U13F, U15F et U18F. D'ailleurs, il est envisagé de créer une équipe de foot



loisir féminine à 8 (demande de mamans et d'autres femmes) et la création d'une équipe féminine senior dans les 3 ans à venir. Un des souhaits est aussi de mettre en place pour chaque équipe une maman référente pour aider les coachs et dirigeants dans la relation entre joueuses car c'est toujours plus facile de seconder avec une maman à l'écoute.

A ce sujet, il est important de souligner l'implication forte des différents acteurs sans lequel ce Groupement des FOV n'aurait pu être pérennisé : éducateurs, entraîneurs, parents, présidents de club et notamment l'investissement du président du club de Noirmoutier, Guillaume Daversin, fait souligné par Nicolas Drapeau, entraîneur et responsable du Groupement. Coup de chapeau également aux entraîneurs de L'île d'Yeu, Cyril, Tom et Arnaud, à Vincent Girard, dirigeant de la SSI et père de la Marylou évoquée ci-dessus et enfin aux parents infiniment mobilisés : Olivier et Valérie les parents de Manon, Bruno Rouet...

Laissons conclure les organisateurs du Groupement des FOV : « ...nous voulons faire jouer nos filles ensemble sous la bannière des FOV tout en gardant l'esprit club et aussi de faire découvrir le foot féminin et encourager de nouvelles joueuses à nous rejoindre dans cette aventure... Allez les FOV et vive le foot féminin ! »..

Auteur : Yves Le Gars
Crédit photo : Olivier Voisin

MEUBLES RAD'YEU

Elisabeth ROUET

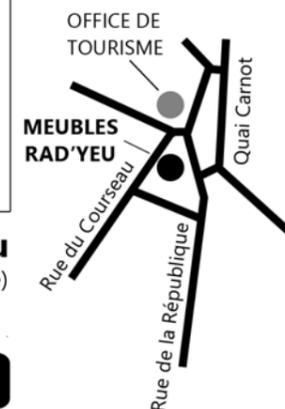
LITERIE - MEUBLES - SALON - DECO
MOBILIER DE JARDIN ...

PROMO LITERIE

OUVERT DU LUNDI
AU SAMEDI
DE 9H30 A 12H
ET DE 15H30 A 18H30
(FERMÉ DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS)

1 rue du Courseau
(près de l'Office de Tourisme)
PORT-JOINVILLE

02 28 11 47 75



Artisanat d'Art / Décoration d'intérieur

Détournons le carreau de carrelage basique et classique
pour en faire une création unique qui réinventera
votre décoration d'intérieur...



CARREAUX EN CÉRAMIQUE ILLUSTRÉS ET UNIS

Création de crédences, fresques, enseignes publicitaires...
Carreaux individuels à accrocher comme des petits tableaux...

13 rue du Coin du Chat - Port Joinville

Atelier de création et fabrication

Boutique Concept-Store (Affiches, sacs, papeterie, vaisselle ancienne revisitée...)

f @ mon carreau ceramique

moncarreauceramique.com

Chez les enfants

jeux, jouets & jeux de société

Jouets en bois • Kits créatifs • Puzzles • Déguisements

IDÉES CADEAUX À GOGO

enfants et adultes

OUVERT DU MARDI
AU SAMEDI

(LUNDI SUR RDV POUR
LES COMMERÇANTS)

DE 10H À 12H30
ET DE 16H À 19H

6 rue de la Croix
de Ker Châlon

06 28 06 72 70

BESOIN DE CONSEIL ?

Nous sommes là pour vous aider
à trouver le cadeau idéal.

TICKETS CAD'OYA
ACCEPTÉS

COMPAGNIE
vendéenne

Profitez de nos bateaux opérant
en demi-journée sur la ligne

PORT-JOINVILLE <> FROMENTINE



Laissez-vous
naviguer

Plus d'infos



compagnie-vendeenne.com • 02 51 60 14 60



Agenda

MAI 2024

ME
8

Cérémonie du 8 mai

10h00 : Rassemblement devant le cimetière de Saint-Sauveur, dépôt de gerbes ; 10h45 : Rassemblement place Pierre Turbé (cimetière de Port-Joinville), dépôt de gerbes ; 11h30 : Rassemblement sur le parvis de la Mairie et envoi des couleurs, défilé jusqu'au Monument de la Norvège, dépôt de gerbe, allocutions.

VE
10

Festival de la BD 9^{ème} L'Yeu

Sur le thème « bande-dessinée et cinéma »
10h-13h : Séance de ventes et dédicaces, exposition, concours « Termine ta planche ! »
Place de la Pylaie
17h : Conférence et projection du film « Adieu Poulet » de Pierre Granier-Deferre
Au Ciné-Islais

SA
11

Festival de la BD 9^{ème} L'Yeu

Sur le thème « bande-dessinée et cinéma »
10h-13h : Séance de ventes et dédicaces, exposition, concours « Termine ta planche ! »,
Place de la Pylaie
Les 40 ans de la Pétanque Islaise
Stage Eugène Breton
Grillades de coquilles Saint-Jacques
Repas animé par Le XV Marins (Chant de marins) organisé par la SNSM de L'Île d'Yeu
A partir de 19h - Quai Martin - Port-Joinville

DI
19

La Fête des Fleurs

Défilé de chars décorés en fleurs naturelles.
Départ du défilé à 14h de Port-Joinville.
Arrivée à Ker Châlon vers 15h
Arrivée à St-Sauveur vers 17h
Arrivée à Cadouère vers 20h
Retour des chars à Port-Joinville vers 22h30.
En soirée, sur Port-Joinville : restauration et animations musicales/concerts.

MA
28

Projection en avant-première du film

« L'homme qui disparaissait »
Interprète de conférence français/anglais, Christopher Thiéry a été fonctionnaire international, indépendant et interprète officiel du ministère des Affaires étrangères, pour de nombreux présidents de la République. Ce film revisite le chemin qu'il a parcouru dans sa vie professionnelle...
18h30 - Le Ciné-Islais

Ateliers pour les personnes de plus de 60 ans

Ateliers mémoire - Gratuit

Atelier convivial pour faire travailler sa mémoire en jouant.
Jeudi 23 mai et jeudi 13 juin 2024, de 10h à 11h, salle Mille Sabords.
Renseignements/Inscriptions : 02 28 12 91 35.

Ateliers découverte des techniques de bien-être

Thèmes proposés : massages dô-in, yoga, réflexologie et sophrologie
Tarif : 6 € par cycle. Renseignements et inscriptions :
CCAS - 02 28 12 91 35.

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une programmation. Des événements peuvent être ajoutés, certains peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme :
Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

JUIN 2024

SA
1

Sardinade de La Meule

Repas animé avec chants de marins, organisé par le musée de la Pêche et l'association Le Corsaire. Au profit de l'entretien du bateau Le Corsaire.
A partir de 12h - Port de la Meule

DI
2

Rando lapins

Venez profiter d'une randonnée d'une durée d'environ 1h30, en famille ou entre amis, et découvrez le nombre de lapins cachés dans la nature, le long du parcours.
Grillades, bonbons, pêche à la ligne... sur place.
A partir de 10h30 (*Lieu en attente de confirmation au moment du bouclage*)

Journée fermes ouvertes

organisée par le Collectif Agricole.
Animation gratuite, ouverte à tous
Au «Petit Bouquet» - 43 route des Conches.

JE
6

Café-jeux pour les séniors

Découvrez de nouveaux jeux de société et stimulez vos neurones, en toute convivialité. Gratuit.
14h30 > 17h - Salle Mille Sabords (La Citadelle)

SA
8

Gala de GRS

Présentation du travail effectué durant la saison par les équipes.
Venez découvrir nos gymnastes danser sur les plus grandes chansons françaises.
Restauration sur place.
Début du gala à 20h - Salle Omnisport
Ouverture des portes à partir de 19h15

DI
9

Concours départemental de pétanque

A partir de 9h - Stade Eugène Breton

SA
15

Le Trail de L'Île d'Yeu

Départ de Port-Joinville
à 8h00 pour le 45 km ;
à 8h30 pour le 23 km et le relais 10km/13km ;
à 9h00 pour le 15 km.
Remise des récompenses à 13h30 au complexe sportif.

Bibliothèques

Bibliothèque Municipale du Ponant

Route des Sicardières - 02 51 59 03 40
bibliotheque@ile-yeu.fr
Hors vacances : mardi (16h30-19h), mercredi et samedi (10h-12h30 et 16h30-19h)

Bibliothèque paroissiale de Port-Joinville

Bibliothèque associative
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)
Hors vacances : mercredi et dimanche (11h-12h).

Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)
06 85 33 00 87
Hors vacances : mercredi et samedi (11h-12h).



Joakim Boulate
Yoga & Sports

YEU SPORT-SANTÉ

Joakim Boulate

Coaching sportif
individuel &
groupes personnalisés



Yoga / Pilates
Renforcement Musculaire

Yoga + 65 ans
& Yoga pré et post natal

Respect des capacités de chacun, sur la base de nombreuses formations de qualité

9 impasse des Boulistes - Port-Joinville

06 68 86 25 31

www.yoga-ile-yeu.fr



VIRGINIE TARAUD - SOPHROLOGUE
Enfants • Adolescents • Adultes

Découvrez des techniques simples de relaxation, respiration et visualisation positive pour développer bien-être et sérénité au quotidien

119 rue de Ker Pierre Borny 06 41 54 61 59
SIREN : 923 330 435 sophrologievirginietaraud@gmail.com



Claire Arnoud YE

Réflexologie

Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang

Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble, la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.

Prise de RDV sur www.clairearnoud.fr

Contact : 06.40.29.50.44
claire.arnoud.reflexo@gmail.com

La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.

DÉCOUPE ADHÉSIFS

SUR MESURE



Tél. 06 38 31 09 65
Mail : echo.yeu@orange.fr

Visites guidées



Monuments / Musée

Le Vieux Château

Ouverture printemps

Visites guidées (45 min) : mardi, jeudi et samedi à 11h, 12h, 13h, 14h30, 15h30 et 16h30 - dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30.

Tarifs visite guidée

Adulte : 6 € (4 € sur présentation du ticket plein tarif du Grand Phare)

Réduit : 2 € (7 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)

Gratuit pour les moins de 7 ans.

Le Grand Phare

Ouverture printemps

Visites (30 min) : lundi et vendredi de 10h30 à 13h, mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h et dimanche de 10h30 à 12h30.

Tarifs

Adulte : 4 € - Réduit : 2 € (7 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et sur présentation du ticket du Vieux-Château) - Gratuit pour les moins de 7 ans.

Musée de la Pêche et du Sauvetage en mer

Quai de la Chapelle - Port-Joinville
Tél. 02 51 59 57 21

Ouverture printemps

Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et les après-midi pluvieux de 15h à 17h30.

Visites guidées du Service Patrimoine

MAI 2024

Me 8	Enquête au Vieux Château Visite sous forme de jeu	10h30
Je 9	Initiation à la pêche à pied en famille Sortie nature en famille	10h30
	Chasse au trésor autour du Cours du Moulin - Animation famille	14h30, 14h45 et 15h00
Ve 10	Cherche et trouve à La Citadelle Animation pour les petits (3-7 ans)	10h30 et 10h45
	Assaut du Vieux Château Animation famille	15h30 et 16h45
	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	17h30
Sa 11	Escape game à La Citadelle Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	15h30
Me 15	La Meule et sa tradition orale Visite guidée	14h30
Je 16	St-Sauveur au fil des rues Visite guidée	14h30
Ve 17	Les Mystères de La Citadelle Visite guidée	14h30
Je 23	Algues et industrie de la soude Visite guidée	10h00
	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	16h00

MAI 2024 (SUITE)

Ve 24	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	15h30
Je 30	Escape game à La Citadelle Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
	St-Sauveur au fil des rues Visite guidée	15h30
Ve 31	Les Mystères de La Citadelle Visite guidée	14h30

JUIN 2024

Je 6	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	10h00
Ve 7	Algues et industrie de la soude Visite guidée	10h30
	La Meule et sa tradition orale Visite guidée	14h30
Je 13	St-Sauveur au fil des rues Visite guidée	14h30
Ve 14	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	10h00

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme
Rue du Marché - Port-Joinville - Tél. 02 51 58 32 58

mnc
R E C Y C L A G E

MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE
RECYCLAGE

L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières.

Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...



IMPASSE DE LA GRAVAIRE
85350 L'ÎLE D'YEU

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'île d'Yeu

02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr

ATELIERS LOW-TECH

ValorYeu

Venez en famille ou entre ami(e)s
"Faire vous-même" votre objet recyclé !

Réservation par téléphone entre 10h et 11h - 06.88.40.77.38

ou par mail : animation@valoryeu.com

Tarif 9€/pers. (6 pers.max)



DÉCOUVREZ NOTRE BOUTIQUE DE CRÉATION
SERVICE D'IMPRESSION 3D & RÉPARATION



22 Bis Quai de la chapelle - île d'Yeu
Commandez aussi sur valoryeu.com

Turbé Mousnier
PÉPINIÈRE

Aménagement

Entretien jardin

Pépinière

Maçonnerie

Clôture

POTERIES - ARBRES FRUITIERS
PLANTS DE LÉGUMES...

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI : 10H00 - 12H30 / 15H00 - 18H30

Route de la Croix - 85350 L'île d'Yeu

Mail : tmarie.pepiniere@gmail.com

Tél. 06 75 68 69 01

Actualité sportive

Football - Société Sportive Islaise

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	Pé
1	SOULLANS	44	21	13	6	2	1
2	LE POIRÉ SUR VIE	34	21	9	8	4	1
3	SALIGNY	26	21	10	3	8	1
4	LES LUCS SUR BOULOGNE	24	21	10	2	9	1
5	BOUIN / BOIS DE CENÉ	23	21	9	3	9	0
6	ROCHESERVIÈRE	23	21	8	6	7	1
7	ST JEAN DE MONTS	23	21	9	3	9	1
8	BEAUVOIR SUR MER	20	21	7	7	7	1
9	L'ILE D'YEU	19	21	7	4	10	1
10	ST-ÉTIENNE / PALLUAU	16	21	7	3	11	3
11	LA GÉNÉTOUZE	13	21	6	4	11	1
12	ST-GERVAIS	13	21	4	5	12	1

CALENDRIER

Dimanche 5 mai - Yeu - Les Lucs sur Boulogne



RÉSULTATS

Dimanche 7 avril - St-Jean de Monts - Yeu : 2 - 2
 Dimanche 14 avril - Yeu - La Génétouze : 1 - 2
 Dimanche 21 avril - Soullans - Yeu : 3 - 0
 Dimanche 28 avril - St-Gervais - Yeu : 2 - 2

Oya Volley-Ball

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1.	PORNIC	36	15	13	2	0
2.	L'ILE D'YEU	35	15	12	3	0
3.	BOUFFÉRE	27	15	9	6	0
4.	REZÉ	24	15	8	7	0
5.	LA ROCHE SUR YON	24	15	7	8	0
6.	ST-HERBLAIN	21	15	8	7	0
7.	ST-NAZAIRE	21	15	7	8	0
8.	VENDRENNES	9	16	3	13	0
9.	AIZENAY	5	15	1	14	0



RÉSULTATS

Championnat
 Dimanche 7 avril
 Aizenay - Yeu : 1 - 3
 Samedi 13 avril
 Yeu - La Roche VB : 3 - 0
 Dimanche 28 avril
 Vendrennes - Yeu : 0 - 3

Coupe de Vendée

Dimanche 21 avril
 1/2 finale
 Yeu - Boufféré (rég.) : 1 - 3

CALENDRIER

Championnat
 Samedi 4 mai
 Yeu - St-Herblain

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1.	STE-FLORENCE	44	16	15	1	0
2.	FONTENAY LE COMTE	44	16	15	1	0
3.	AIZENAY	32	16	10	6	0
4.	LA ROCHE SUR YON 1	27	16	10	6	0
5.	LES SABLES D'OLONNE	27	16	8	8	0
6.	CHALLANS	23	16	8	8	0
7.	LES LANDES GÉNUSSON	8	16	2	14	0
8.	L'ILE D'YEU	6	16	2	14	0
9.	LA ROCHE SUR YON 2	5	16	2	14	0



RÉSULTATS

Dimanche 7 avril
 Les Sables d'Olonne - Yeu : 3 - 0
 Samedi 13 avril
 Yeu - La Roche VB 1 : 1 - 3

Handball Oya Club

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	POUZAUGES	60	21	19	1	1	0
2	LES ACHARDS	57	21	18	0	3	0
3	MAGNILS REIGNIERS	47	21	14	2	5	0
4	LES HERBIERS	45	21	13	0	8	0
5	SÈVRE	44	21	11	1	9	0
6	BENET	42	21	10	1	10	0
7	CHANTONNAY	40	21	9	1	11	0
8	LES SABLES D'OLONNE	39	21	9	0	12	0
9	PAYS DES ESSARTS	34	21	6	1	14	0
10	L'ILE D'YEU	33	20	6	1	13	0
11	FOUSSAIS PAYRÉ	31	21	5	0	16	0
12	FONTENAY LE COMTE	22	20	1	0	19	0



RÉSULTATS

Dimanche 14 avril - Yeu - HB des Achards : 23 - 42
 Dimanche 21 avril - HB Sèvre - Yeu : 40 - 25
 Dimanche 28 avril - Yeu - Pays des Essarts : 31 - 31

CALENDRIER

Dimanche 5 mai : Fontenay - Yeu
 Dimanche 26 mai : Yeu - Foussais Payré

Tennis Club Islais

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SÉNIORS - 2^{ÈME} DIVISION - PHASE PRÉLIMINAIRE

	Equipe	Pts	Joués	G	P	N
1.	LE FENOULLER	21	7	7	0	0
2.	TC CHALLANDAIS	19	7	6	1	0
3.	TC CHATEAU D'OLONNE	17	7	5	2	0
4.	TC FLAVOIS	15	7	4	3	0
5.	ATLANTIQUE TC 85	13	7	3	4	0
6.	TC DE SAINTE FOY	11	7	2	5	0
7.	TC ISLAIS	9	7	1	6	0
8.	TC ST JEAN DE MONTS	7	7	0	7	0

RÉSULTATS

Dimanche 21 janvier
 TC Château d'Olonne - Yeu : 5 - 0
 Dimanche 18 février
 TC Flavois - Yeu : 4 - 1
 Début de la phase de Printemps :
 Le 19 mai 2024

Billard Club Islais

Le Billard Club Islais vous informe

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards (3 français, 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Contactez-nous :

billard.club.islais@gmail.com : laissez-nous vos coordonnées, nous convenons d'un rendez-vous ou 06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Programme 2024

- Suivi moyenne individuel
- 12 et 13 juin : rencontre amicale avec le club de Sainte-Pazanne
- Initiation, sur demande
- 7 juin : stage de perfectionnement avec pro

Tarifs 2024, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel

Club des Randonneurs Islais

Programme des randonnées

JEUDI 16 MAI
 RDV à 14h30 - Parking de La Meule

DIMANCHE 2 JUIN 2024
 RDV à 15h00 - Parking des Sapins (bois des Coucous)

JEUDI 13 JUIN 2024
 RDV à 14h30 - Plage de la Pulante

Déchèterie

Ouverture déchèterie

La Recyclerie - Boutique

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F	F			
15h - 17h30	F	F				

La Recyclerie - Apports

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F				10h
14h15 - 17h	F	F				F

Déchèterie de la Marèche

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h15 - 17h						

Le Pôle de la Gravaire

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h30 - 18h						

Fermé
 Ouvert

Calendrier des collectes des déchets - 2024

ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le bac à couvercle bleu

EMBALLAGES

En vrac dans le bac à couvercle vert ou jaune

Janvier	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Février	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Mars	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Avril	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Mai	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Juin	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
L 1	Férié			S1	J 1					V 1					L 1	Férié			S14	M 1	Férié				S 1				
M 2					V 2					S 2					M 2					J 2					D 2				
M 3					S 3					D 3					M 3					V 3					L 3				S23
J 4					D 4					L 4					J 4					S 4					M 4				
V 5					L 5					M 5					V 5					D 5					M 5				
S 6					M 6					M 6					S 6					L 6					J 6				
D 7					M 7					D 7					D 7					M 7					V 7				
L 8					J 8					V 8					L 8					M 8	Férié				S 8				
M 9					V 9					S 9					M 9					J 9	Férié				D 9				
M 10					S 10					D 10					M 10					V 10					L 10				S24
J 11					D 11					L 11					J 11					S 11					M 11				
V 12					L 12					M 12					V 12					D 12					M 12				
S 13					M 13					M 13					S 13					L 13					J 13				
D 14					M 14					J 14					D 14					M 14					V 14				
L 15					J 15					V 15					L 15					M 15					S 15				
M 16					V 16					S 16					M 16					J 16					D 16				
M 17					S 17					D 17					M 17					V 17					L 17				S25
J 18					D 18					L 18					J 18					S 18					M 18				
V 19					L 19					M 19					V 19					D 19					M 19				
S 20					M 20					M 20					S 20					L 20	Férié				J 20				
D 21					M 21					J 21					D 21					M 21					V 21				
L 22					J 22					V 22					L 22					M 22					S 22				
M 23					V 23					S 23					M 23					J 23					D 23				
M 24					S 24					D 24					M 24					V 24					L 24				S26
J 25					D 25					L 25					J 25					M 25					M 25				
V 26					L 26					M 26					V 26					D 26					J 26				
S 27					M 27					M 27					S 27					L 27					V 27				
D 28					M 28					J 28					D 28					M 28					S 28				
L 29					J 29					V 29					L 29					M 29					V 29				
M 30										S 30					M 30					J 30					D 30				
M 31										D 31					V 31					M 31									



INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 - dechets@ile-yeu.fr
Service encombrant payant : Suez au 02 51 58 78 57



06 47 17 42 44
oya@multitraitements.fr



DANS LE RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT



TRAITEMENT DES TAUPES
Particuliers / Professionnels



DÉRATISATION
Particuliers / Professionnels



DÉSINSECTISATION
Guêpes / frelons
Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège



DÉMOUSSAGE TOITURE
Traitement 100% végétal

DÉSINFECTION
Débarras / Désinfection

32 rue de la Belle Poule - 85350 L'Île d'Yeu



PRÉSENT SUR L'ÎLE D'YEU
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Maindron
TRAITEMENTS
Protecteur du bâti depuis 1984

Yeu

TRAITEMENT DES BOIS*

LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ*

Insectes xylophages
vrillettes, capricornes ...

Remontées capillaires
salpêtre, ...

Champignons lignivores
mérules, ...

Condensation / Ventilation positive
moisissures, ...

Termites

*Certifications Qualibat
1522- 1523 - 1532- 1542



Maindron Traitements
02 40 40 14 10
contact@maindron-traitements.fr
www.maindron-traitements.fr



Numéros utiles

- **Mairie** - 02 51 59 45 45
Quai de la Mairie, Port-Joinville
- **Office de Tourisme** - 02 51 58 32 58
Rue du Marché, Port-Joinville
- **Pompiers** - 18 ou 112
- **Cabinet médical** - 02 51 59 39 00
Urgence du soir et week-end - 02 51 44 55 66
- **Urgence vitale** - 15 (SAMU)
- **Gendarmerie** - 17
- **SNSM** - 02 51 58 32 01
- **Crossa Etel** - 02 97 55 35 35 ou 196
- **Sémaphore** - 02 51 58 31 01
- **Police Municipale** - 02 51 59 59 74
- **Centre anti poison** - 02 41 48 21 21

Santé

- Hôpital**
Hôpital local 02 51 26 08 00
Impasse du Puits Raimond
- Pharmacie**
Pharmacie du Port 02 51 58 35 06
- Médecine générale**
Cabinet Médical, 45 rue Calypso 02 51 59 39 00
- Cabinet dentaire**
Marie Vanhoven, 6 rue Jules Verne 02 51 59 80 55
- Infirmiers**
Cabinet d'infirmiers libéraux 02 51 58 30 59
39 rue de la Chapelle
- Kinésithérapeutes, Masseurs**
Cabinet Kiné 02 51 59 34 43
35 rue de la Chapelle
- Ostéopathes**
■ Mme Gravier Sixtine 06 03 25 24 90
■ M. Lassalas Edouard 06 12 58 05 07
■ M. Mérian Julien 06 89 58 10 04
■ Mme Thibault Michelle 06 66 87 85 93
- Réflexologie**
Mme Arnoud Claire 06 40 29 50 44
- Pédicure, Podologue**
M. Robin Mathys 07 63 52 19 88
- Maison Dép. des Solidarités et des Familles**
Gare maritime, quai Vernier
■ Centre médico-psychologique enfants 02 51 35 44 08
■ Mme Riolland, orthophoniste 07 87 02 12 97
■ Mme Vallin, orthoptiste 06 38 13 56 92
■ Protection maternelle et infantile 02 51 58 21 57
■ Mme Delaboudinière (psy. enfants) 06 68 44 79 56
- Centre de Consultations**
20 rue du Puits Neuf
■ Mme Pénard, psychomotricienne 06 33 88 39 46
■ Mme Dumoulin (psy. adultes) 06 87 92 34 03
■ Mme Bagnarossa, orthoprothésiste 02 40 25 85 18
■ Médecine des Gens de Mer 02 51 23 98 75
- Vétérinaire**
Cabinet vétérinaire 02 51 59 60 41

Services publics

- Service jeunesse**
■ Halte Garderie 02 51 58 75 94
Rue des Gâts Prompts - Port-Joinville
■ Les Galopins (3 à 5 ans) 02 51 58 36 24
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - St-Sauveur
■ La Baleine Bleue (6 à 8 ans) 02 51 58 36 24
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - St-Sauveur
■ Les Traîne Bottes (9 à 12 ans) 02 51 59 29 94
81 rue Duguay Trouin - Port-Joinville
■ L'Espace Jeunes (à partir de 13 ans) 02 51 59 46 88
Rue du Pû - Port-Joinville
■ Point Information Jeunesse 09 88 66 49 53
Rue du Pû - Port-Joinville
- Autres services publics**
■ Maison de l'Emploi 02 51 59 44 19
Rue des Bossilles (Pôle économique - Ecole des pêches)
■ Espace Numérique 02 51 59 44 76
Rue des Bossilles (Pôle économique - Ecole des pêches)
■ Point Information Famille 02 28 12 91 22
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - Saint-Sauveur
■ Trésor Public 02 51 58 30 66
Quai de la Chapelle - Port-Joinville
■ CCAS 02 28 12 91 36
38 rue du Puits Neuf

Services maritimes

- Capitaine de Port** 02 51 58 20 39
Port de Plaisance 02 51 58 38 11

Divers

- La Poste** 36 31
Météo 32 50

PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO LUNDI 10 JUIN 2024

Demande de publicité • Dépôt des petites annonces
Remise des informations associatives

JUSQU'AU 25 MAI

Les Marées

Mai 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
M 1	11:10	42	23:45	40	04:21	16:57
J 2	12:54	42	--:--	---	05:39	18:21
V 3	01:08	46	14:03	52	07:01	19:36
S 4	02:13	59	14:56	67	08:09	20:37
D 5	03:06	74	15:41	81	09:04	21:30
L 6	03:53	87	16:21	93	09:53	22:19
M 7	04:36	97	16:59	99	10:40	23:07
M 8	05:17	101	17:37	101	11:26	23:55
J 9	05:58	100	18:14	97	12:11	--:--
V 10	06:39	93	18:52	89	00:42	12:56
S 11	07:19	84	19:31	77	01:28	13:41
D 12	08:00	71	20:13	64	02:14	14:27
L 13	08:47	58	21:01	51	03:02	15:16
M 14	09:49	45	22:07	40	03:54	16:11
M 15	11:27	37	23:40	35	04:53	17:14
J 16	12:50	34	--:--	---	06:00	18:23
V 17	01:01	36	13:48	38	07:09	19:28
S 18	02:01	42	14:33	46	08:08	20:22
D 19	02:47	50	15:10	54	08:55	21:07
L 20	03:25	58	15:44	62	09:34	21:46
M 21	03:59	66	16:15	69	10:10	22:24
M 22	04:30	72	16:46	74	10:44	23:01
J 23	05:02	76	17:18	77	11:18	23:38
V 24	05:35	78	17:52	79	11:53	--:--
S 25	06:10	78	18:30	78	00:16	12:31
D 26	06:49	76	19:12	74	00:57	13:11
L 27	07:33	71	20:00	69	01:39	13:55
M 28	08:25	65	20:56	62	02:25	14:45
M 29	09:29	59	22:02	56	03:16	15:42
J 30	10:53	54	23:17	53	04:14	16:46
V 31	12:19	53	--:--	---	05:20	17:56

Juin 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
S 1	00:32	55	13:28	57	06:30	19:04
D 2	01:39	61	14:26	65	07:35	20:07
L 3	02:38	69	15:15	73	08:34	21:04
M 4	03:31	77	16:00	80	09:28	21:58
M 5	04:19	82	16:41	84	10:19	22:50
J 6	05:04	85	17:21	86	11:07	23:40
V 7	05:47	85	18:01	84	11:54	--:--
S 8	06:28	82	18:40	80	00:28	12:39
D 9	07:09	77	19:20	74	01:14	13:23
L 10	07:48	70	20:00	66	01:58	14:08
M 11	08:29	62	20:43	58	02:42	14:53
M 12	09:14	54	21:30	50	03:26	15:39
J 13	10:09	46	22:26	43	04:14	16:30
V 14	11:18	41	23:33	39	05:06	17:25
S 15	12:31	38	--:--	---	06:02	18:23
D 16	00:45	39	13:33	40	07:01	19:21
L 17	01:48	42	14:24	45	07:56	20:14
M 18	02:41	48	15:08	51	08:46	21:04
M 19	03:26	55	15:47	59	09:30	21:50
J 20	04:07	62	16:24	66	10:12	22:35
V 21	04:45	69	17:02	72	10:53	23:18
S 22	05:25	74	17:41	76	11:35	--:--
D 23	06:06	78	18:23	80	00:02	12:18
L 24	06:48	80	19:08	81	00:46	13:02
M 25	07:33	80	19:55	79	01:31	13:48
M 26	08:22	78	20:46	76	02:17	14:37
J 27	09:15	73	21:42	70	03:06	15:30
V 28	10:17	67	22:44	65	03:58	16:26
S 29	11:32	62	23:53	60	04:54	17:28
D 30	12:50	58	--:--	---	05:56	18:33

© Shom - 2024 - N° d'autorisation : 2023-657 - Reproduction interdite
Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'île d'Yeu - non vérifiées par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.



YEU NAUTIC

**VENTE NEUF ET OCCASION
RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX
GARDIENNAGE - MÉCANIQUE**

PROMOTION
■ Promotions sur les moteurs Mercury jusqu'à 28 % de remise

VENTE OCCASIONS VISIBLE CHANTIER
■ Bombard 550 explorer, moteur 80 cv 2021 : 18 000 €
■ Cap Camarat 545, moteur 90 cv + remorque : 15 000 €

DÉSTOCKAGE
■ Moteur 115 cv Suzuki neuf + accessoires : 10 000 €

Port de Plaisance
Rue de la Galote
L'île d'Yeu
yeunautic@orange.fr
02 51 26 07 13



S'Taupe Net

GROISARD FABRICE

Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur L'île d'Yeu

Contrat à l'année avec suivi

Tél. 07 81 84 13 94

Mail : audal@orange.fr



l'écho
de L'île d'Yeu

DÉCOUPE ADHÉSIFS
SUR MESURE

LETTRES, NUMÉROS ET FORMES PERSONNALISÉES

Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

PATRIMOINE

Les cloches de l'église de Saint-Sauveur

Depuis plusieurs mois, les cloches de l'église Saint-Sauveur ne sonnent plus que les heures... au grand désespoir des rares habitants du Bourg et des villages alentour. Elles ont une extinction de voix et ont besoin d'un bon traitement pour retrouver leur joli timbre. Il faut dire qu'elles fonctionnent sans discontinuer depuis 70 années. En effet, victimes de l'incendie de la flèche, le 2 novembre 1953, elles avaient été refondues et réinstallées au mois de juin 1954. Cette rénovation est donc un anniversaire. C'est l'occasion pour nous de feuilleter leur album de famille.

Le symbole de la paroisse

Les cloches avaient une importance considérable dans la vie quotidienne d'autrefois. Le clocher était le symbole même de la paroisse. Nous ne savons rien des premières cloches qui furent installées lors de la construction du beffroi au XII^{ème} siècle. Comme dans toutes les paroisses, elles assuraient plusieurs fonctions. Celle tout d'abord d'appeler les fidèles à la prière avec, depuis le XV^{ème} siècle, les trois sonneries de l'Angélus, matin, midi et soir, mais aussi les messes de semaine et dominicales et bien sûr, les cérémonies familiales, baptêmes, mariages et sépultures. A ces fonctions religieuses, il fallait ajouter des attributions civiles comme la sonnerie du tocsin lors des événements graves, incendie, déclaration de guerre etc. On imagine aisément qu'autrefois, quand il n'y avait ni électricité, ni radio ni bien sûr téléphone, la sonnerie des cloches faisait l'objet d'une attention toute particulière notamment quand le sacristain sonnait la *remembrée*, une sonnerie spécifique pour annoncer le décès d'une personne de la paroisse... le terme *remembrée* n'est pas sans rappeler le verbe anglais *remember*, pour inviter les personnes à se souvenir de la personne qui vient de disparaître ? Une trace ancienne de l'occupation anglaise ? Dans l'ancien temps, le joyeux carillon annonçant un baptême était suivi trop souvent malheureusement, quelques jours plus tard, du sinistre glas. La vie ne tenait qu'à un fil, il en était ainsi !

Les plus anciennes cloches connues

La première mention d'une cloche apparaît dans les manuscrits en 1653 pour appeler les habitants à se rassembler à la fin de la messe, à la sortie de l'église dans le cimetière qui l'entourait. L'assemblée était présidée par le curé de l'unique paroisse à cette époque. Elle se composait du gouverneur qui représentait le seigneur de l'île, des deux *fabriqueurs* en charge de la gestion de



Les enfants étaient nombreux : les enfants de choeur, à gauche : Henri Chiron qui tenait la crosse de l'évêque, Paul Cadou, André Taraud, Robert Gaborit qui devint prêtre, Philippe Maurice... A droite, les enfants du mouvement Coeur-Vaillant. Devant l'évêque, au micro, l'abbé Bousseau, vicaire. Coll. R. Brisson.

la paroisse (la fabrique) et des habitants qui souhaitaient y participer. Cette cloche fut secondée, le sixième jour d'octobre 1675, par une grosse cloche qui avait été fondue quelques mois plus tôt. Elle fut bénite par le curé Louis Angot avec la permission de l'évêque de Luçon. La marraine était madame la comtesse de Tonny-Charente, Marie Phelippeaux, veuve de Jean-Claude de Rochechouart, mort en 1672. L'acte précise qu'elle donna le nom à la cloche sans qu'il soit précisé. Le parrain était le gouverneur, Jean de Bellescaire, écuyer, sieur de Saint-Ouen. Ce personnage s'était singularisé par son manque de probité. On lui reprochait notamment des pillages d'épaves, des taxes abusives sur les pilotes etc. Il avait, par ailleurs, favorisé la résistance des matelots de l'île au service du roi sur ses vaisseaux... L'une des deux cloches a dû être remplacée puisque qu'en 1746, la fabrique de la paroisse passait contrat avec un maître couvreur, Pierre Gouin, pour monter une cloche dans le beffroi. A cette époque, il fallait emprunter un escalier en bois pour accéder au clocher puis à la flèche qui le surmontait. Cela n'était pas sans risque... En 1675, Jacques Berteau, clerc de l'église, âgé seulement de 30 ans, voulut monter au clocher et tomba sous le crucifix qui se trouvait sur une poutre de gloire au travers de la nef.

Pendant la Révolution, la commune prit un arrêté envoyant à la Convention, l'argenterie et les cuivres de l'église et des chapelles : soit deux grosses cloches, trois petites appartenant aux chapelles – celles qui existaient à l'époque, *Notre-Dame La Blanche* au Bourg, *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* à la Meule et *Notre-Dame de Bon-Secours* à Port-Breton... Finalement l'une des deux

cloches de l'église fut préservée en raison de son utilité en cas de catastrophe pour appeler la population. Par contre, certaines cordes furent récupérées pour fabriquer des *bricoles*, sortes de harnais pour tirer les canons utilisés pour la défense de l'île.

Les cloches du renouveau

La période révolutionnaire avait porté une atteinte grave à l'église du Bourg. Ne fut-elle pas transformée en *Temple de la Raison* ? La charpente de l'une de ses nefs fut brûlée... Certains envisagèrent même de démolir l'église tout entière tant elle était délabrée mais elle fut sauvée par son clocher qui, transformé en sémaphore, permettait de surveiller les flottes ennemies. Par ailleurs, le pouvoir civil s'était déplacé du Bourg au Port où les bourgeois, armateurs de navires, avaient installé la mairie. Ils édifièrent au moment du retour du culte chrétien, une chapelle capable d'accueillir une nombreuse population. Cette chapelle, dite de secours, devint au fil des ans, une église placée sous le vocable de *Notre-Dame du Port*, qui obtint le titre paroissial au détriment de la vieille église *Saint-Sauveur*. Les habitants du Bourg ne se laissèrent pas faire et, après de longues années de lutte, finirent par obtenir de l'évêque la rénovation de leur église et le retour de leur paroisse distincte de celle du Port en 1846. Le beffroi n'avait plus qu'une seule cloche, fendue, qui avait bien du mal à faire entendre sa voix éraillée. C'est pourquoi le conseil de fabrique de la nouvelle paroisse, sous l'impulsion de son dynamique curé, Victor-Eugène Ruppin, prit contact avec le sieur Bollée, fondateur de *Sainte-Croix* au Mans, qui avait déjà eu l'honneur de doter la cathédrale de Luçon d'une belle sonnerie. Le 10 mars 1850, le curé Ruppin eut la



Les cloches dans leur robe de baptême. Debout, monseigneur Cazaux et derrière lui, le curé Robert Brisson. Coll. R. Brisson.

joie de bénir la toute nouvelle cloche. Elle était un peu le symbole du renouveau de la vieille église tant meurtrie par les révolutionnaires et méprisée par les habitants du Port. Une sorte de revanche ! La dépense dépassait le budget de la paroisse et la population fit preuve d'une grande générosité pour acquiescer cette nouvelle cloche qui pesait 418 kgs.

Elle reçut le nom de *Marie-Julie* et eut pour marraine dame Julie-Rosalie Harry veuve Maingourd, maître au cabotage, qui était mort dans un naufrage, cinq années plus tôt, le 10 mars 1845. La brave femme méritait le titre de *mère de l'église de Saint-Sauveur* tant étaient grands son dévouement et sa générosité. Le parrain fut le curé Ruppin qui ne ménagea pas sa peine pour redonner à la paroisse son rayonnement passé. Il mourut en 1854, terrassé par une congestion cérébrale dans le jardin du presbytère. Quelques années plus tard, en 1872, le curé Henri Langevin proposa au conseil de fabrique de doter l'église *Saint-Sauveur* d'une seconde cloche. On fit appel à nouveau à la maison Bollée.

La bénédiction eut lieu le jour de la fête patronale de la Transfiguration par le curé doyen de la paroisse du Port. Faut-il voir dans ce choix un geste de réconciliation entre les deux paroisses ? Sans doute. La nouvelle cloche, plus petite, qui pesait tout de même 302 kgs, porta le nom de *Marie-Joseph* et eut pour marraine, mademoiselle Marie Samelin, la mère de Mimie Bonneau que les anciens ont connue comme infirmière pendant de très longues années, et pour parrain Jacques Bernard, président du Conseil de fabrique.

Ces cloches ont cessé de battre un soir d'orage, le jour des Trépassés... Est-il besoin



Les deux parrains : Assis, Joseph Cadou, debout Amand Henry. Coll. Par.

de rappeler le drame. La foudre s'abattit le 2 novembre 1953, embrasant la flèche du clocher qui s'effondra sur la coupole et sur le transept nord. Les cloches tombèrent et l'intensité des braises ramollit leur bronze qui se déforma. L'église *Saint-Sauveur* était à nouveau mutilée. Dès le lendemain, nombreux furent celles et ceux qui s'empresèrent de venir ranger, nettoyer et la vie reprit son cours avec ses joies et ses peines. Les cloches qui avaient annoncé le 2 novembre le baptême de Martine Dupont, juste avant l'orage, n'avaient plus de voix pour le mariage de Norbert Maingourd et de Marie-Thérèse Cantin, le 4 novembre. Cependant, après l'office religieux célébré dans la salle de la *Missionnaire*, transformée à la hâte en église paroissiale, les jeunes mariés, suivis de toute la noce, se rendirent à l'église et rentrèrent dans la nef. Les effluves d'encens avaient laissé la place aux odeurs tenaces du bois brûlé. Ils entonnèrent devant la statue de la Vierge un vibrant Magnificat. A leur grande surprise, leur sortie de l'église fut saluée par la musique d'un carillon échappé d'un disque que leur ami électricien Gloria (cela ne s'invente pas) avait réussi à dénicher !

Le baptême des cloches

Les cloches prirent la direction d'Orléans, où la maison Bollée leur refit une santé. Elles furent de retour à L'île d'Yeu dès le mois de juin de l'année suivante. L'événement fut d'importance et la fête magnifique. Le soleil printanier inondait les rues blanches du Bourg. La population entière était là, toute joyeuse. Le film du pharmacien et premier adjoint au maire, Pierre Henry, est là pour en témoigner. L'évêque, monseigneur Cazaux, vint, en personne, célébrer la confirmation de 278 enfants,

bénir deux nouvelles classes de l'école paroissiale et baptiser les nouvelles cloches, parées de leurs belles robes de dentelles.

L'ainée, *Marie-Julie* eut pour parrain Amand Henry, petit neveu de la veuve Maingourd et pour marraine l'épouse de l'imprimeur Chantreau, un vacancier qui fit preuve de beaucoup de générosité pour la rénovation de l'église. *Marie-Joseph*, la cadette, reçut pour parrain son vieil ami, le sacristain Joseph Cadou. Le vénérable vieillard eut la joie de faire tinter sa filleule avant qu'elle ne reprenne sa place en haut du clocher. La marraine fut la *Bonne-Mère* qui, depuis plus de trente années, se dévouait pour la formation des petites filles de la paroisse. L'année suivante, le 25 mai, le glas des cloches annonçait la mort de leur vieux serviteur, âgé de 85 ans, le père Joseph Cadou, après 48 années de service et de dévouement à la paroisse.



Image souvenir. Verso : «Vox Domini super multas aquas» A Saint-Sauveur, le 14 juin 1954, en la cérémonie du baptême des cloches refondues après l'incendie du 2 novembre 1954.

Lors de la bénédiction des cloches, le prêtre lit le psaume 28 : « La voix du Seigneur domine les eaux, le Dieu de majesté déchaine le tonnerre... » A croire que cette prière fut écrite pour notre clocher ! Ne doutons pas cependant que si, dans quelques mois, les voix rajeunies de nos cloches porteront au-delà des mers, l'orage et la foudre sauront désormais se montrer plus discrets... L'histoire ne se répète jamais. Telle est notre Espérance !

Auteur : Jean-François Henry

La rédaction de cet article doit beaucoup aux travaux d'Amand Henry (1907-1986) parus dans *Oya-Nouvelles*, aux souvenirs de plusieurs participants au baptême des cloches en 1954, notamment messieurs Henri Chiron, Gaby Samelin, sans oublier les témoignages de plusieurs personnes aujourd'hui disparues : monsieur le curé Robert Brisson et Norbert Maingourd.



Evolution du bulletin paroissial de Saint-Sauveur 1953 - 1956

L'agence de L'ILE D'YEU - En immobilier de Caractère & de Prestige



TRANSPARENCE, SERIEUX, COMPÉTENCE...
Votre EXPERTE EN IMMOBILIER SUR L'ÎLE
Véronique DUTREUX - 06 25 90 54 47 / 02 51 58 51 13
Exigez l'Expérience d'une agence sur place, toute l'année, depuis plus de 26 ans !



Véronique DUTREUX, professionnelle de l'immobilier, avec une parfaite connaissance du marché local,
Pour vous conseiller, vous accompagner pour tous les changements dans votre vie...

EXTRAIT des annonces de l'agence et sur notre site : maison à La Croix avec plus de 3300 m² constructible,
maison ancienne dans le port, maison Port-Joinville... et ci-dessous :

EXCLUSIVITÉ AGENCE



120 m²
4380 m²
3 ch

PROPRIÉTÉ

Dossier n°2367 • RARE - A VISITER ! SITUÉE DANS LA PLAISIBLE LANDE DES BROCHES

A PIED POUR REJOINDRE LA CÔTE SAUVAGE ET SES MAGNIFIQUES COUCHERS DE SOLEIL... C'EST UN EMPLACEMENT IDÉAL POUR SE SENTIR EN PLEINE LIBERTÉ DANS UN ECRIN DE VERDURE ET PROCHE DE LA MER. LA PROPRIÉTÉ EST SYNONYME D'ESPACE ET DE TRANQUILITÉ avec plusieurs possibilités d'aménagement suivant votre situation, vos vacances, la famille, ou la retraite paisible ! La maison a été rénovée pour s'intégrer parfaitement au décor naturel qui l'entoure. L'actualisation très récente de la décoration intérieure, l'organisation très fluide de la maison et la qualité de son environnement extérieur, donnent à cette propriété beaucoup de cachet et de sérénité. La maison comprend : 3 chambres et possible de 2 sup. des garages. LE TOUT SUR UNE PARCELLE DE 4380 m² environ EN ZONE A - JOUXTANT UN CHEMIN DE TERRE. DPE : E - PRIX NV : NC

Nous consulter

EN EXCLUSIVITÉ



110 m²
6 pcs
4 ch

MAISON TRADITIONNELLE

1 437 000 €

Dossier n°2369 • MAISON - BELLE CONSTRUCTION

LA CROIX - PROCHE DES BELLES PLAGES, JOUXTANT UN CHEMIN DE TERRE, QUARTIER CALME ET BOISÉ, MAISON DE VACANCES SUR UN BEAU TERRAIN ARBORÉ ET NATUREL. Maison à mettre au goût du jour comprenant : un beau séjour plein SUD, une cuisine, 4 chambres dont une à l'étage, 1 SDB, 1D, 1 WC, 2 garages, terrasse. Le tout sur une parcelle de 2845 m² - DPE : G. PRIX NV : 1 390 000 € - Hon. TTC : 47 000 €

EN EXCLUSIVITÉ



12 pcs
230 m²
9 ch

MAISON FAMILIALE OU INVESTISSEMENT

Nous consulter

Dossier n°2355 • A VISITER QUARTIER CALME DU PORT

ON TOMBE SOUS LE CHARME DE L'ANCIEN AVEC CETTE BELLE ET GRANDE PROPRIÉTÉ D'EXCEPTION AVEC 8 CHAMBRES DONNANT SUR 3 JARDINETS A L'ANCIENNE de 690 M², ENTOURÉS MURS DE PIERRES, ET SON GARAGE. Maison 1 comprenant quelques rénovations, 5 chambres, un grand séjour avec belle cheminée à l'ancienne, 2 SDD, une véranda. Pour la Location ou chambre d'Hôtes, maison 2 rénovée : 4 studios avec cuisine/chambre/SDD. DPE : E. Prix : NC

EN EXCLUSIVITÉ



130 m²
5 pcs
3 ch

MAISON

763 000 €

Dossier n°2374 • BELLE POSSIBILITÉ POUR CETTE PROPRIÉTÉ !

PORT-JOINVILLE - UNE VISITE S'IMPOSE ! AU COEUR DU PORT, QUARTIER CALME, MAISON SUR UN BEAU TERRAIN CONSTRUCTIBLE, AVEC UNE BELLE POSSIBILITÉ D'AMÉNAGEMENT DANS LE GRAND GARAGE DE PLUS DE 110 M². La maison comprend : une entrée, un salon/SAM, une véranda avec son poêle, une cuisine, 3 CHAMBRES, salle d'eau / WC, 1 garage, et un grand bâtiment aménageable, un patio, un jardin avec 2 accès, terrasses et un puits. LE TOUT SUR UNE PARCELLE DE 994 m² EN ZONE UA. Emprise au sol 100%. DPE : NC. PRIX NV : 740 000 € - Hon. TTC : 23 000 €

EN EXCLUSIVITÉ



255 m²
9 pcs
7 ch

MAISON ANCIENNE

1 139 000 €

Dossier n°2379 • SECTEUR CADOUÈRE

ENTRE LE VILLAGE ET LA ZONE AGRICOLE, ON TOMBE SOUS LE CHARME DE CETTE BELLE PROPRIÉTÉ ANCIENNE A RÉNOVER, AVEC 3 BEAUX BATIS CONSTRUITS EN PIERRES DE L'ILE, AVEC CHACUNE UNE TRÈS BELLE HAUTEUR SOUS PLAFOND, SUR UN BEAU TERRAIN CONSTRUCTIBLE ET AGRICOLE. BEAUCOUP DE POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT POUR CETTE FERME. La 1^{ère} partie est dédiée à la vie famille avec son séjour avec cheminée, cuisine, 2 sdd, wc et une 1^{ère} chambre. La 2^{ème} partie : 5 chambres avec cheminée, sol en pierres de l'île ou parquet, dont une chambre avec son FOUR A PAIN. La 3^{ème} partie : la 7^{ème} chambre, une grande grange (garage) et un atelier. Pour compléter l'ensemble, un beau terrain arboré avec son puits, et différentes granges pour animaux. LE TOUT SUR DES PARCELLES EN ZONE UP pour 1 166 m² (90%) et ZONE A pour 977 m² non constructible. DPE : NC (pas de chauffage). PRIX NV : 1 100 000 € - Hon. TTC : 39 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr



Mon but est de faire de vous ma PRIORITÉ - CONFIEZ MOI VOTRE BIEN

« Très sollicitée par une clientèle exigeante en recherche d'un bien de Prestige, de Caractère, atypique, en situation privilégiée... je serais particulièrement heureuse de définir avec vous la meilleure façon de présenter votre propriété et cela en toute discrétion »

S.A.S. Agence YEU Immobilier toutes transactions - au capital de 12 000.00 € - TVA intracommunautaire : FR2735022432500026
Carte professionnelle n° : CPI 8501 2020 000 045 064 Délivrée par : CCI de la Vendée - R.C. La Roche-sur-Yon. B 350 224 325



Benjamin DUTREUX skipper professionnel & entrepreneur - 9^{ème} AU VENDÉE GLOBE 2020-2021

CAP SUR LE VENDÉE GLOBE LE 10/11/2024

Sponsoring - Club des partenaires : dossier à la demande à l'agence

l'écho
de l'île d'Yeu

Ce numéro, tiré à 4500 ex., est une publication de L'Écho de L'île d'Yeu - 65 rue des Corsaires - 85350 L'île d'Yeu
Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr - Directeur de la publication : Freddy Guerineau
Responsable de la rédaction : Freddy Guerineau - ISSN 2999-9286 - Dépôt légal : mai 2024.
L'Écho de L'île d'Yeu - SIRET : 539 463 018 00017 - Code APE : 5814Z - Année de création : 2023
Impression : Imprimerie Yonnaise - Acti Nord Beaupuy, 104 Rue du Clair Bocage 1, 85000 Moulleron-le-Captif
Les annonceurs et auteurs d'articles sont seuls responsables de leurs textes.